

# Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY

# Merci !



**Numéro spécial  
ÉLECTIONS**

**et toute l'actualité  
de votre commune**



Vie Locale	Page 1
Dossier Élections	Pages 2 à 7
À l'honneur	Page 8
Vie locale	Pages 9
À l'honneur	Pages 10 et 11
Vie Locale	Pages 12 à 14
Environnement	Page 15
En bref	Pages 16 à 18
Info logement	Page 19
Travaux	Page 20 et 21
Expression libre	Pages 22 à 23
Vie scolaire	Page 24
La Plume Verte	Pages 25 à 28
Pêle-Mêle	Page 29
Vie des seniors/santé	Pages 30 et 31
Point jeunes et familles	Pages 32 et 33
Histoire d'une profession	Page 34
Vie associative	Pages 35 à 40
Vie Locale	Page 41
Vie historique	Pages 42 à 44
Les Ateliers de l'OMC	Page 45
Il pleut des spectacles	Page 46
Il pleut des films	Page 47
Agenda	Page 48
Etat-Civil	Page 49

## Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

*Vous attendiez certainement avec impatience ce nouvel exemplaire de DIALOGUE. Il a tardé en raison des élections car il ne fallait pas mélanger la campagne électorale et la promotion de la ville. Il est distribué à nouveau par les élus contrairement au précédent qui l'avait été par une société privée pour les mêmes raisons électorales.*

*Merci à tous ceux qui ont participé au vote, soit comme électeurs en exprimant leur choix, soit comme scrutateurs, soit pour tenir un bureau de vote car en raison de la concomitance des élections cantonales et municipales nous avons dû faire appel aux associations locales. Elles ont une fois de plus été formidables.*

*Le Conseil Municipal est désormais installé, vous en saurez plus sur lui dans les pages de cette publication. Les commissions se sont déjà mises au travail et préparent le Caudry de demain.*

*L'aménagement de notre ville se poursuit. Les zones commerciale et industrielle se construisent. Le nouveau centre de distribution postale sera bientôt opérationnel. Le permis de construire d'un nouvel EHPAD (maison de retraite) de 85 lits a été déposé, les travaux devraient débuter fin d'année.*

*De nombreux chantiers vont encore s'ouvrir comme un nouveau Centre de Secours et d'Incendie.*

*Pour terminer, faites attention aux incivilités.*

*La police municipale réalise un gros travail, elle a déjà fait supprimer 42 voitures épaves qui polluaient nos rucs. Il lui a été demandé de faire preuve de sévérité à l'égard de ceux qui stationnent mal (trottoirs, passages piétonniers...), roulent vite (elle est munie d'un mesureur de vitesse) ou laissent leur chien vagabonder et/ou faire ses besoins.*

*Cordialement*

Guy BRICOUT

Maire de Caudry  
Conseiller Général du Nord

## Gestion de la commune : R.A.S

**1er Avril 2008, la Chambre Régionale des Comptes du Nord-Pas-de Calais a adressé, à Monsieur le Maire, un jugement concernant la ville de Caudry.**

**Dans sa décision, rendue le 18 Février 2008, la Chambre a examiné la situation de notre commune du 1<sup>er</sup> Janvier 2000 au 30 Juin 2005. Elle n'a fait aucune observation, ni réserve sur la gestion communale durant cette période.**

Le Directeur Général des Services  
Jean BAJODEK



## Le Pays du Cambrésis, premier signataire régional de la convention territoriale avec l'État

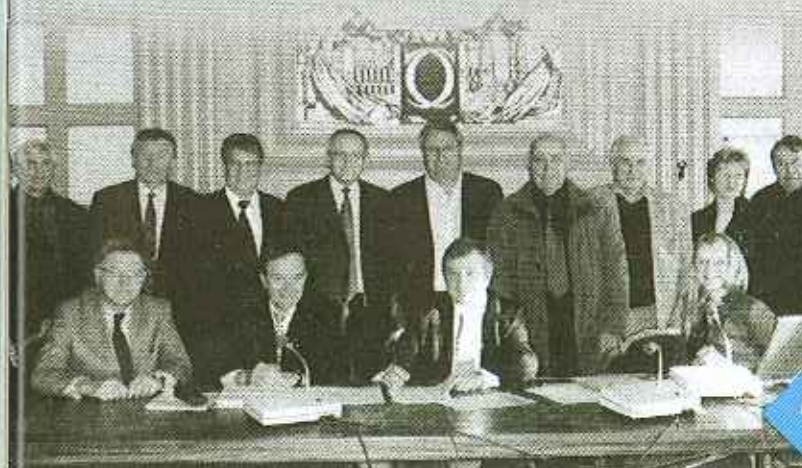
Vendredi 1er Février se sont réunis à la CCI du Cambrésis les membres du comité de pilotage du Pays du Cambrésis autour de Guy BRICOUT, son président et de Jean-François BLOC, représentant messieurs le Préfet de Région et le Sous-Préfet de Cambrai.

L'objet de la réunion était la signature d'une convention entre le Pays du Cambrésis et l'Etat pour la période 2008-2009.

Monsieur BLOC a signalé un engagement financier de l'Etat à hauteur de 457 000€ sur le projet d'aménagement des abords du Musée Matisse et l'étude de préfiguration du site de Niergnies. En 2010, la convention pourra faire l'objet d'un avenant pour de nouveaux projets. Sont déjà prévus les projets de curage de l'Erclin et la création d'une zone d'expansion des crues le long du Riot de Beauvois.

Parmi les personnes présentes, Serge SIMÉON, maire de Le Cateau et président de la communauté de communes du Pays de Matisse, a saisi l'occasion pour remercier l'État de cette aide financière, ainsi que l'équipe du Pays et son président pour le travail accompli.

À l'issue de la réunion, les membres présents ont donc décidé de signer avec l'État la première convention territoriale en Région, qui annonce un partenariat fort entre État et Pays du Cambrésis pour 2008 et les années à venir.



CAUDRY

Bulletin d'information de la ville de CAUDRY  
Directeur de la publication Guy BRICOUT  
Rédaction Y. MEULAND-DIOLLANDE, L. HOEZ  
Photos SERVICE COMMUNICATION  
Avec la participation de M. Y. LORRIAUX  
Impression

Numéro ISSN : 1265-8065

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2008



## Dossier spécial : le NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Dimanche 9 Mars 2008, Les Français et les Françaises ont été appelés aux urnes pour élire à la fois de nouveaux conseillers municipaux et renouveler une partie des conseillers généraux.

**À Caudry, 6254 électeurs ont voté :**

**5842 suffrages exprimés et 412 nuls.**

**C'est la liste "Ensemble pour Caudry", conduite par M. Guy BRICOUT qui est arrivée en tête avec 3984 voix et 28 sièges,**

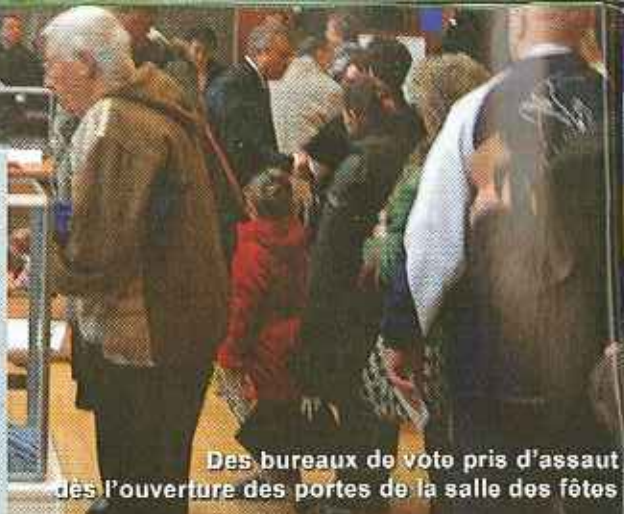
**suivie de la liste "Caudry pour tous, Caudry autrement", menée par Mme Christiane MARANDE avec 1442 voix et 3 sièges,**

**et la liste de Mme Mélanie DISDIER "Pour une gestion plus adroite", avec 416 voix et 1 siège.**

En fonction de la strate de notre commune, ont donc été proclamés 33 Conseillers Municipaux :

- |                            |                                 |
|----------------------------|---------------------------------|
| 1 - BRICOUT Guy            | 18 - PRUVOT Brigitte            |
| 2 - TOURNAY Elisabeth      | 19 - POULET Christian           |
| 3 - BOURY Gérard           | 20 - BAYET Véronique            |
| 4 - BÉRANGER Agnès         | 21 - BONIFACE Didier            |
| 5 - WARWICK Serge          | 22 - ADAM Liliane               |
| 6 - DHOLLANDE Régine       | 23 - POULAIN Bernard            |
| 7 - BRACQ Paul             | 24 - CHATELAIN Aurélie          |
| 8 - TRIOUX Sandrine        | 25 - MACHUT Nicolas             |
| 9 - COLLIN Denis           | 26 - LEFEVRE Sylvie             |
| 10 - THUILLEZ Martine      | 27 - RIQUET Alain               |
| 11 - VERMEIL Bernard       | 28 - GODIN Marilyne             |
| 12 - MÉRY-DUEZ Anne-Sophie | 29 - MARANDE-PODEVIN Christiane |
| 13 - HARLÉ Jean-Claude     | 30 - BEZIN Gérard               |
| 14 - RICHOMME Liliane      | 31 - RUQUOIS Michelle           |
| 15 - MAILLIARD Jean-Pierre | 32 - DERVAUX Christian          |
| 16 - DAUCHET Martine       | 33 - ETHUIN-DISDIER Mélanie     |
| 17 - LÉVÊQUE Pierre        |                                 |

**Dans le prochain Dialogue nous vous proposerons le détail des votes par quartier .**



Des bureaux de vote pris d'assaut dès l'ouverture des portes de la salle des fêtes



La doyenne de Caudry, Madame Léa MACHU-GABET née en octobre 1904 à Fontaine-au-Pire faisant son devoir civique



Sous un vaste chapiteau préparé par les Services Techniques de la commune, les Caudrésiens et Caudrésiennes ont voté pour les Elections Cantonales



Le dépouillement, un moment toujours très intense



Le Dimanche suivant, le 16 Mars 2008 à 11h, au cours d'une séance présidée par le doyen d'âge, le nouveau conseil municipal a été installé et a élu le maire et 9 adjoints : Monsieur Guy BRICOUT, a été réélu Maire, se succédant à lui-même puisqu'il entame son troisième mandat

### 1<sup>er</sup> Adjoint : Gérard BOURY :

Chargé de l'urbanisme, du stationnement, la circulation, l'écologie et le développement durable.

### 2<sup>ème</sup> Adjoint : Élisabeth TOURNAY :

Chargée de la culture et des associations culturelles.

### 3<sup>ème</sup> Adjoint : Serge WARWICK :

Chargé des sports et des associations sportives.

### 4<sup>ème</sup> Adjoint : Agnès BÉRANGER :

Chargée des finances et de l'action économique (commerce - industrie - artisanat).

### 5<sup>ème</sup> Adjoint : Jean-Claude HARLÉ :

Chargé de la cohésion et de l'action sociale.

### 6<sup>ème</sup> Adjoint : Denis COLLIN :

Chargé des seniors, des personnes handicapées, de la restauration scolaire et de la santé.

### 7<sup>ème</sup> Adjoint : Bernard VERMEIL :

Chargé des fêtes et de l'animation de la ville.

### 8<sup>ème</sup> Adjoint : Sandrine TRIOUX :

Chargée de la jeunesse, du centre aéré et des déplacements urbains.

### 9<sup>ème</sup> Adjoint : Régine DHOLLANDE :

Chargée des associations caritatives, de la petite enfance, des liaisons internes et externes. Écrivain public.

### Ont également été désignés en qualité de conseiller municipal délégué :

- 1- Jean-Pierre MAILLIARD : Chargé des travaux, des bâtiments, de la voirie et du patrimoine municipal.
- 2- Martine THUILLEZ : Chargée des économies, des achats, du contrôle des marchés publics et de l'inventaire.
- 3- Pierre LÉVÊQUE : Chargé de l'éducation, des activités para-scolaires et de la formation professionnelle.
- 4- Liliane RICHOMME : Chargée de la sécurité et des pompes funèbres.
- 5- Christian POULET : Chargé de la vie des quartiers et de la propreté urbaine.
- 6- Anne-Sophie MÉRY-DUEZ : Chargée du tourisme, du patrimoine et de la communication.
- 7- Didier BONIFACE : Chargé du logement et de la lutte contre l'insalubrité.
- 8- Bernard POULAIN : Chargé des associations patriotiques et syndicales et du personnel.



les élus assurent une permanence hebdomadaire en Mairie et vous pouvez les contacter aux jours et heures qui suivent :

## Tableau des PERMANENCES

### LUNDI

- Jean-Claude HARLÉ : sur rendez-vous ou au C.C.A.S.
- Denis COLLIN : sur rendez-vous
- Liliane RICHOMME : 17H - 18H30

### MARDI

- Jean-Pierre MAILLIARD : 10H30 - 11H30
- Anne-Sophie MÉRY-DUEZ : 11H à 12H sur rendez-vous
- Didier BONIFACE : 14H30 - 15H30

### MERCREDI

- Martine THUILLEZ : 14H30 - 15H30
- Christian POULET : 14H30 - 15H30
- Régine DHOLLANDE : 14H30 - 16H
- Élisabeth TOURNAY : 16H - 17H
- Sandrine TRIOUX : 17H - 18H

### JEUDI

- Gérard BOURY : 11H - 12H
- Bernard VERMEIL : 16H30 - 17H30

### VENDREDI

- Bernard POULAIN : 15H - 16H
- Serge WARWICK : 17H30 - 18H30
- Pierre LÉVÊQUE : 17H30 - 18H30

## Les COMMISSIONS

Chaque adjoint ou conseiller municipal délégué co-préside une commission municipale composée du maire, des 9 adjoints et de 6 conseillers municipaux; 4 membres du groupe "Ensemble pour Caudry", 1 représentant pour "Caudry pour Tous, Caudry Autrement" et 1 représentant pour le groupe "Pour une gestion plus adroite".

**Ont donc été installées : 17 commissions municipales.**

Ces commissions sont des commissions de travail chargées de faire des propositions ou de mener des réflexions sur certains projets qui seront ensuite soumis au vote du Conseil Municipal.

**Elles peuvent être ouvertes à des personnes extérieures au Conseil Municipal en fonction des sujets abordés.**

**Commission 1 : urbanisme - stationnement - circulation - écologie - développement durable**

**Vice-Président : Gérard BOURY**

Anne-Sophie Méry-Duez, Paul Bracq, Brigitte Pruvot, Liliane Adam, Nicolas Machut, Gérard Bezin, Mélanie Ethuin.

**Commission 2 : culture et associations culturelles**

**Vice-Présidente : Élisabeth TOURNAY**

Martine Thuillez, Sylvie Lefevre, Maryline Godin, Martine Dauchet, Christiane Marande, Mélanie Ethuin.

**Commission 3 : sport et associations sportives**

**Vice-Président : Serge WARWICK**

Nicolas Machut, Sylvie Lefevre, Maryline Godin, Véronique Bayet, Christiane Marande, Mélanie Ethuin.

**Commission 4 : finances - action économique (commerce - industrie - artisanat)**

**Vice-Présidente : Agnès BÉRANGER**

Pierre Lévêque, Martine Thuillez, Brigitte Pruvot, Bernard Poulain, Aurélie Chatelain, Christian Dervaux, Mélanie Ethuin.

**Commission 5 : cohésion et action sociales**

**Vice-Président : Jean-Claude HARLÉ**

Didier Boniface, Liliane Richomme, Alain Riquet, Martine Dauchet, Christian Dervaux, Mélanie Ethuin.

**Commission 6 : seniors, personnes handicapées, restauration scolaire, santé**

**Vice-Président : DENIS COLLIN**

Pierre Lévêque, Paul Bracq, Liliane Adam, Martine Dauchet, Michelle Ruquois, Mélanie Ethuin.

**Commission 7 : fêtes et animation de la ville**

**Vice-Président : Bernard VERMEIL**

Anne-Sophie Méry-Duez, Bernard Poulain, Maryline Godin, Michelle Ruquois, Mélanie Ethuin, Véronique Bayet, Martine Dauchet, Aurélie Chatelain.

**Commission 8 : jeunesse, centre aéré, déplacements urbains**

**Vice-Présidente : Sandrine TRIOUX**

Alain Riquet, Véronique Bayet, Sylvie Lefevre, Martine Dauchet, Michelle Ruquois, Mélanie Ethuin.

**Commission 9 : associations caritatives, petite enfance, écrivain public, liaisons internes et externes.**

**Vice-Présidente : Régine DHOLLANDE**

Nicolas Machut, Véronique Bayet, Liliane Adam, Aurélie Chatelain, Michelle Ruquois, Christian Dervaux, Mélanie Ethuin.

**Commission 10 : travaux, bâtiments, voirie, patrimoine municipal**

**Vice-Président : Jean-Pierre MAILLIARD**

Liliane Richomme, Paul Bracq, Brigitte Pruvot, Nicolas Machut, Gérard Bezin, Mélanie Ethuin.

**Commission 11 : économie, achats, contrôle des marchés publics, inventaires**

**Vice-Présidente : Martine THUILLEZ**

Pierre Lévêque, Liliane Adam, Christian Dervaux, Mélanie Ethuin.

**Commission 12 : éducation, activités péri-scolaires, formation professionnelle**

**Vice-Président : Pierre LÉVÊQUE**

Martine Thuillez, Liliane Adam, Sylvie Lefevre, Martine Dauchet, Christiane Marande, Mélanie Ethuin.

**Commission 13 : sécurité, pompes funèbres**

**Vice-Présidente : Liliane RICHOMME**

Anne-Sophie Méry-Duez, Bernard Poulain, Paul Bracq, Gérard Bezin, Mélanie Ethuin.

**Commission 14 : vie des quartiers, propreté urbaine**

**Vice-Président : Christian POULET**

Anne-Sophie Méry-Duez, Bernard Poulain, Paul Bracq, Gérard Bezin, Mélanie Ethuin.

**Commission 15 : tourisme et patrimoine - communication**

**Vice-Présidente : Anne-Sophie MÉRY-DUEZ**

Nicolas Machut, Maryline Godin, Véronique Bayet, Christiane Marande, Mélanie Ethuin.

**Commission 16 : logement et lutte contre l'insalubrité**

**Vice-Président : Didier BONIFACE**

Liliane Richomme, Véronique Bayet, Gérard Bezin, Mélanie Ethuin.

**Commission 17 : associations patriotiques et syndicales - personnel**

**Vice-Présidente : Bernard POULAIN**

Liliane Richomme, Paul Bracq, Véronique Bayet, Alain Riquet, Gérard Bezin, Mélanie Ethuin.



## Les FONCTIONS du CONSEIL MUNICIPAL :

**Vous venez d'élire un nouveau conseil municipal mais CONNAISSEZ-VOUS vraiment ses MISSIONS ?**



La commune demeure la plus ancienne des collectivités locales. C'est un des piliers de la démocratie française.

Elle est d'une diversité sans égale, mais de la plus petite commune rurale à la plus grande agglomération urbaine de plusieurs millions d'habitants, elle est soumise aux mêmes règles et adopte un fonctionnement équivalent.

**C'est sous la Révolution de 1789 que naîtra le principe d'organisation administrative de la France, repris ensuite par Napoléon 1<sup>er</sup> et que verra le jour la notion de "commune".**

En application d'un principe de philosophie politique **"seule l'élection peut permettre de désigner les détenteurs du pouvoir communal"**. "Il y aura une commune par ville ou paroisse", prévoit le décret du 14 décembre 1789.

L'Assemblée constituante constatera l'existence de 44 000 communes.

**La commune que nous connaissons aujourd'hui est née de la Loi du 5 avril 1884 dite : "LOI MUNICIPALE"** qui fera de la commune une collectivité décentralisée.

C'est aussi cette loi qui fixe la compétence du conseil municipal.

**"Le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires du ressort de la commune".**

**"Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune"** : C'est le principe repris dans l'actuel code général des collectivités territoriales après les lois de décentralisation de 1983 qui **donne au Conseil Municipal une compétence à la fois très générale et très étendue.**

Le Conseil Municipal est amené à prendre des décisions dans des domaines très variés : TRAVAUX - FINANCES - ENSEIGNEMENT - CULTURE - JEUNESSE - ENFANCE - SPORTS - ACTION SOCIALE - FÊTES - CÉRÉMONIES ....

**En matière de finances, il délibère sur les budgets de la commune, fixe les dépenses et les recettes.**

Il examine les comptes administratifs, fixe les taux d'imposition et décide des emprunts.

Il vote les subventions accordées aux associations locales et peut accorder des aides financières directes ou indirectes en matière économique ou sociale.

Il décide des travaux à réaliser.

**Dans certains domaines il peut également partager ses compétences avec d'autres collectivités : syndicats inter-communaux ou communautés de communes.**

**Madame Dominique LUPA**  
Directrice Générale Adjointe

## 4 CARACTÉRISTIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Le conseil municipal est élu au suffrage universel direct,
- L'exécutif de cette entité est élu par le conseil municipal,
- L'état n'a qu'un pouvoir de contrôle et de tutelle juridique,
- Les ressources de la commune lui donnent l'autonomie financière.

## Disposition DES ÉLUS dans la salle DU CONSEIL MUNICIPAL





# A l'honneur

## Jean Claude PORET quitte la Croix Rouge

Après huit ans de présidence à la Croix Rouge, Jean-Claude PORET n'a pas voulu renouveler son mandat. Il se dit atteint par la limite d'âge ajoutant qu'il faut être raisonnable.

"Il y aura certainement d'autres bonnes volontés pour conduire les rêves de la Croix Rouge": pour l'instant c'est Bernard GABET qui assure l'intérim.

Avant de partir M. PORET a épinglé la médaille de bronze de la Croix Rouge sur la veste du Maire pour le remercier des nombreux services rendus.

De même, Guy BRICOUT a dit qu'il recevrait M. PORET en Mairie prochainement pour lui remettre la médaille d'or de la Ville.



## Nadège LERAY offre une de ses oeuvres à la commune

Nadège LERAY est déjà connue des amateurs d'art dans la commune. En effet, durant le mois de décembre, elle a exposé ses oeuvres au Pont des Arts, exposition qui a d'ailleurs remporté un franc succès.

L'artiste peintre a tenu à remercier la gentillesse des personnes rencontrées à cette occasion ainsi que la Municipalité en faisant don d'un de ses tableaux sur bois, peint au couteau.

Cette oeuvre sur la comédie a été remise à Guy BRICOUT lors d'une manifestation qui s'est déroulée le 8 février dernier en Mairie.



# Vie Locale



## La poste nous apporte ... une bonne nouvelle

Monsieur BRICOUT Guy  
Conseiller Général du Nord  
Maire de Caudry  
HOTEL DE VILLE  
59540 CAUDRY

Le 18 avril 2008

Dossier suivi par : Jean-Marc Trossat  
Chef de Projet Caudry PDC  
Tél : 03 27 76 57 77  
mobile : 06 72 00 10 53

Monsieur Le Maire,

En juin 2008, La Poste ouvrira une nouvelle plate-forme de distribution du courrier à Caudry. Environ 60 postiers travailleront dans cet établissement d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup> situé en Zone Industrielle RUE DE WEDEL. Ce site assurera la distribution postale de 24 communes dont la vôtre.

Cette nouvelle plate-forme s'inscrit dans le programme de modernisation du courrier que La Poste a lancé sous le nom de Cap Qualité Courrier. Responsable de la mise en place de cette nouvelle organisation, je souhaite vous rencontrer afin de vous présenter en détail les impacts concrets pour votre commune et vos administrés.

Je prendrai contact avec votre cabinet prochainement afin de fixer un rendez-vous à votre convenance.

Je vous remercie de la confiance que vous témoignez à La Poste et vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marc TROSSAT

Chief de projet

La Poste  
Direction du Courrier du Nord  
1 RUE ANTOINE LAFAYETTE  
59035 LILLE CEDEX

RCS PARIS 339 000 000  
Siret 339 000 000 00048  
NAF 541 A

www.laposte.fr

Cet établissement, d'une superficie de 1 000 m<sup>2</sup>, emploiera 60 postiers et assurera la distribution postale de 24 communes. Il s'agit là d'une excellente nouvelle qui conforte Caudry comme ville-centre du Bassin de Vie du Caudrésis.

Monsieur Jean BAJODEK  
Directeur Général des Services



## Communiqué de la Fédération Française du Bâtiment

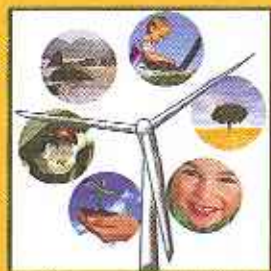


Notre commune dispose de structures ayant comme préoccupation principale d'accueillir, d'orienter, former les demandeurs d'emploi. Une des préoccupations principales des entreprises du bâtiment est de trouver le personnel. La Fédération Française du Bâtiment propose donc à toutes les personnes motivées et ayant de réelles compétences dans les métiers du bâtiment ou la ferme volonté de les acquérir de lui transmettre leur CV par e-mail ( à l'adresse suivante : [DemarieM@nordpdc.ffbatiment.fr](mailto:DemarieM@nordpdc.ffbatiment.fr)) et de s'inscrire sur le site [batiportail.com](http://batiportail.com) afin que la FFB soit en mesure de participer à leur mise en relation avec les entreprises qui recrutent.



**Jeudi 22 mai 2008**  
**20 heures**  
**Centre Socio-Culturel**  
rue de la république

**CONFÉRENCE**  
présentée par  
**Jean-Luc HAU**  
Chargé de la  
prévention de  
l'environnement  
à la BA 103



**au programme :**  
- le développement durable,  
- les OGM,  
- Questions libres...



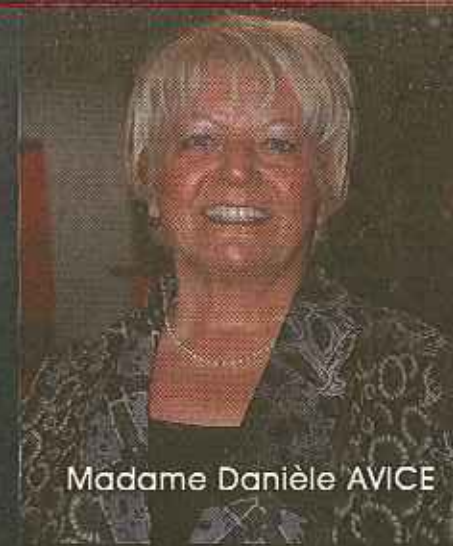


# A l'honneur

Depuis quelques années, en février, est organisée la cérémonie des Chariots d'Honneur. A cette occasion, les associations désignent quelques représentants qui assistent à la soirée organisée par la Municipalité. Les élus ont ainsi récompensé une douzaine de récipiendaires pour leurs investissements dans la vie caudrésienne. Toute l'équipe de la rédaction les félicite pour leur action en faveur de notre commune.

## Les Chariots Caudrésiens

Soirée Animée par Dess'Trompet et son orchestre



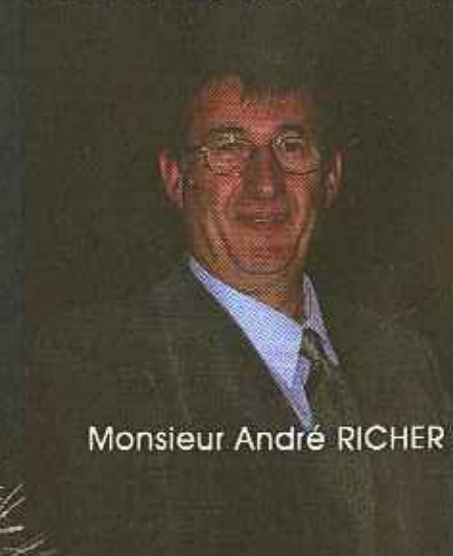
Madame Danièle AVICE



Monsieur Serge FONTAINE



Madame Renée PIERRARD



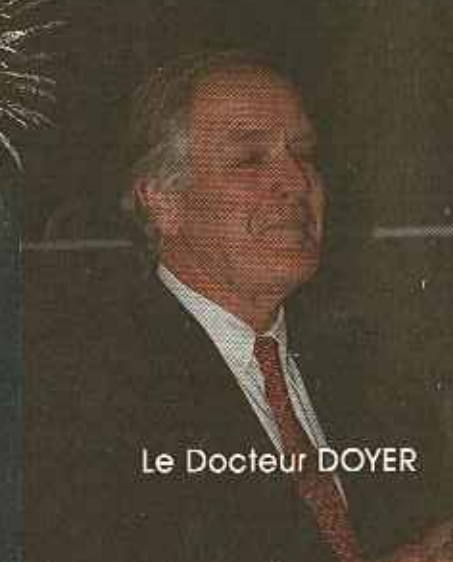
Monsieur André RICHER



Madame Christiane COURTOIS



Madame Martine DEFRUIT



Le Docteur DOYER



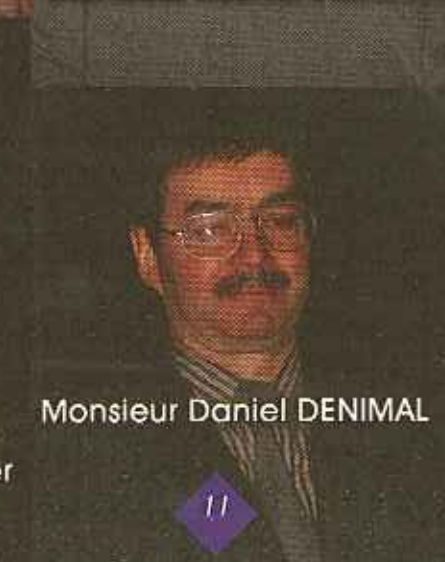
Monsieur Michel DELMAIRE



Monsieur Yvon LORRIAUX



Monsieur Jean-Claude Van Eslander



Monsieur Daniel DENIMAL



Monsieur Serge CHOLIN





L'Insee effectuée, entre le 31 mars 2008 et le 15 septembre 2008, une enquête en direction des personnes qui apportent un soutien aux hommes et femmes en situation de handicap.

Cette étude vient compléter l'enquête sur la santé et le handicap qui se déroule également dans notre commune.

L'objectif de cette action est de mieux connaître les conditions de vie de ces aidants et leurs besoins, ainsi que le type d'aide apportée. Les données ainsi collectées permettent de mieux cibler les politiques publiques. C'est pourquoi cette enquête bénéficie notamment du soutien des associations nationales de personnes en situation de handicap.

Dans notre commune, quelques individus seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous.

Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Jean-François SAUTIERE  
Service Population  
de la Mairie de Caudry



## Centre Local d'Information et de Coordination des Cantons de Clary - Le Cateau

Association Géronti-Assistance - 52 rue Jean Jaurès - 59360 LE CATEAU

Tél : 03.27.77.72.72 et 06.08.14.82.02 / FAX / 03.27.77.11.25 / Email : Bbrissez@aol.com

Le CLIC tiendra des permanences au CCAS de Caudry un Mercredi sur deux de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous (ces permanences remplaceront celles du Centre Socio-Culturel, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de chaque mois).

Pour connaître les dates des permanences, prendre contact avec le CCAS de Caudry au 03.27.70.70. ou au CLIC au 03.27.77.72.72.

Le CLIC répond gratuitement aux questions concernant les services et les aspects de la vie quotidienne des personnes de 60 ans et plus et de leurs familles, domiciliées sur les Cantons de Clary - Le Cateau.

### NOS MISSIONS :

- Orienter et guider pour la mise en place des aides pour rester chez soi (téléalarme, portage de repas, aide aux tâches ménagères et aide à la personne...),
- Accompagner dans les démarches administratives (aides financières : APA, allocation logement, demande de régimes de protection),
- Proposer une adaptation de l'habitat (aménagement du cadre de vie, évaluer les besoins en aide matérielle et humaine...),
- Informer sur les différentes possibilités d'hébergement,
- Aider à rompre l'isolement en vous indiquant les activités disponibles près de chez vous et en organisant des conférences,
- Soutenir les malades Alzheimer et leur entourage (groupe de stimulation cognitive, groupe de parole...).

Le CLIC a développé depuis sa création un partenariat avec tous les professionnels travaillant autour des problématiques des personnes âgées.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AIDE SOCIALE FACULTATIVE EDF - LE TARIF PREMIERE NECESSITE

### Qu'est-ce que le Tarif première nécessité ?(TPN) :

Ce tarif permet de bénéficier de réduction sur l'abonnement et les premiers KW/h par mois. Ces réductions peuvent aller de 30% pour une personne seule à 50% pour un couple avec 2 enfants.

Ce TPN s'adresse aux clients ayant un contrat avec un abonnement inférieur ou égal à 9KW et dont le quotient familial ne dépasse pas 460,00 € par mois pour une personne seule. Ce plafond est bien sûr modulé suivant la composition familiale (690,00 € pour 2 personnes, 828,00 € pour 3 personnes et 966,00 € pour 4 personnes). Il faut ajouter 184,00 € par personne supplémentaire.

Ce sont les organismes d'assurance maladie qui établissent la liste des clients éligibles au TPN.

- Le TPN c'est avant tout des réductions mais c'est aussi :
- des frais de mise en service gratuits,
  - des frais d'intervention pour impayés minorés de 80%.

### Les démarches à accomplir :

Il est nécessaire d'appeler le numéro vert TPN (gratuit pour un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 18h.

N° vert : 0800 333 123

Le prestataire vérifiera que le client est éligible au TPN et qu'il est reconnu comme tel. Dans ce cas une attestation lui sera adressée. Le client devra la compléter et la retourner à l'adresse suivante :

**TPN AUTORISATION 22443  
22309 LANNION CEDEX**

Dans le cas contraire, le client devra s'adresser à son organisme d'assurance maladie afin de faire sa demande d'accès au TPN.

Pour toute information complémentaire :  
CCAS DE CAUDRY  
Service d'aide sociale facultative  
03.27.75.70.70  
mail : aide-sociale@ccas.caudry.fr



Partenaire historique du logement social, la Caisse des Dépôts a pris l'engagement, lors du congrès HLM de septembre 2007, de favoriser la rénovation thermique du parc social.

Ainsi, à compter du 1er Janvier 2008, la Caisse des Dépôts met en place le Prêt Énergie Performance-Réhabilitation, qui finance à taux privilégié - 3,50% indexé Livret A - les opérations d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments sociaux.

Ce prêt couvre entre 30% et 50% du coût total de la réhabilitation, en fonction de l'ambition des travaux mis en oeuvre.

[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)



La Maison de Retraite  
Léonce BAJART

Depuis fin 2007, La Maison de Retraite Léonce BAJART, propose 48 lits supplémentaires.

Cette extension, représente :

- 18 mois de travaux,
- 9 000 000 d'euros d'investissement,
- 2 étages,
- 48 lits (ce qui porte le total de lits de l'EHPAD à 147),
- 1 nouvelle cuisine,
- 1 nouvelle buanderie,
- 1 Lieu de Vie Alzheimer (ouverture courant 2008),
- 1 accueil de jour (ouverture été 2008),
- 1 salle polyvalente.





## Déjections canines

AMENDE  
= 35 €



### Gardez votre ville propre !

Afin de préserver la propreté de la ville et la santé de ses habitants, chaque citoyen possédant un chien se doit de lui apprendre la propreté et de respecter les mesures d'hygiène appliquées dans la région où il séjourne!

la Mairie a également renforcé le nettoyage. Mais aujourd'hui elle en appelle au civisme des maîtres.

► **Toute infraction entraînera des poursuites judiciaires.** Désormais, les policiers municipaux ne se contenteront plus d'avertir les propriétaires peu civiques. En cas d'infraction, ils pourront les interpeller et rédiger un procès-verbal transmis au Procureur de la République, en vue d'engager des poursuites judiciaires.

► **En laissant votre chien faire ses besoins n'importe où dans la rue, vous risquez :**

- Une amende allant jusqu'à 35€ et des poursuites judiciaires,
- Des sanctions pénales, car votre responsabilité est engagée en cas d'accident.

### CROTTE DE CHIENS : UN FLÉAU URBAIN !

Lutte contre les crottes de chiens, des sanctions dès Avril 2008.

Les propriétaires de chiens devront faire preuve de civisme. Désormais, toute infraction entraînera des poursuites judiciaires.

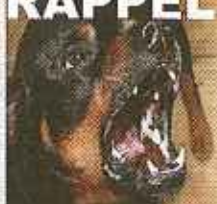
La Mairie de CAUDRY accentue la lutte contre les déjections canines. Courant 2007, elle lançait une campagne de sensibilisation des propriétaires de chiens sur le problème des crottes de chiens :

- Implantation de kits de ramassage,
- Prévention auprès des propriétaires de chiens avec les policiers municipaux.



### RAPPEL

Toute personne n'ayant pas déclaré (ou mis à jour) son dossier de chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie doit IMPÉRATIVEMENT LE FAIRE À LA POLICE MUNICIPALE.



► **Excès de vitesse d'au moins 50 km/h**  
rétention immédiate du permis de conduire, amende de 1500 € et retrait de 6 points sur le permis de conduire.  
Peines complémentaires :  
- suspension du permis de conduire jusqu'à 3 ans,  
- stage de sensibilisation à la sécurité routière,  
- confiscation du véhicule,  
- interdiction de conduire certains véhicules pendant 3 ans.

► **Excès de vitesse de 40 à 49 km/h**  
Amende de 90 € sous 3 jours puis 135 € et retrait de 4 points.

► **Excès de vitesse de 30 à 39 km/h**  
Amende de 90 € sous 3 jours puis 135 € et retrait de 3 points.

► **Excès de vitesse de 20 à 29 km/h**  
Amende de 90 € sous 3 jours puis 135 € et retrait de 2 points.

► **Excès de vitesse inférieure à 20 km/h**  
Amende de 90 € sous 3 jours puis 135 € et retrait d'1 point sur le permis de conduire.

### Police Municipale

5, rue Aristide Briand - 59540 Caudry  
Tél. : 03.27.72.94.10

La Communauté de Communes du Caudrésis vous informe que les collectes des objets lourds et encombrants d'origine ménagère sur Caudry se dérouleront :

## Secteur A :

21 Mai 2008  
3 Septembre 2008  
3 Décembre 2008

## Secteur B :

28 Mai 2008  
10 Septembre 2008  
10 Décembre 2008

## Secteur C :

29 Mai 2008  
24 Septembre 2008  
17 Décembre 2008

Compte tenu des volumes à ramasser, la collecte pourrait s'étaler sur plusieurs jours.

Ader,  
Alençon,  
Baboeuf,  
Bajart,  
Barbusse,  
Belfort,  
Bert,  
Blériot,  
Ed. Bricout,  
Cambrai,  
Cauet,  
Chantilly,  
Chanzy,  
Charbonniers,  
Charlet,  
Route de Clary,  
J.-B. Clément,  
Cousin,  
de la Crèche,  
De Gaulle  
Delory,  
Diderot,  
Douay,  
Dunant,  
Edison,  
Faidherbe,  
Fiévet,  
Fontaine,  
Fours à chaux,  
Gambetta,  
Gare,

Gide,  
Guesde,  
Hugo,  
Jacquard,  
Jaurès,  
Juillet,  
Lamartine,  
Lebas,  
Lefebvre,  
Lemoine,  
Liberté,  
Ligny,  
Locarno,  
Manet,  
Marliot,  
Marx,  
Michelet,  
Moreau,  
Nain,  
Nation,  
Osbert,  
Paix,  
Ribeaucourt,  
Salembier,  
Salengro,  
Sandras,  
Sembat,  
Sucrerie,  
Thiers,  
Vaillant,  
Vaucanson,  
Zola

Ampère,  
Anvers,  
Beauvillain A.  
Beauvillain F.  
Berlioz,  
Blanqui,  
Blum,  
Brossolette,  
Bruxelles,  
Calais,  
Calmette,  
Cambrésis,  
Camus,  
Cateau,  
Comédie,  
Commerce,  
Denain,  
Desmoulin,  
Dunkerque,  
Egalité,  
Eloi,  
Fouler,  
Ghesquière,  
Guérin,  
Hugues,  
Jardines,  
Leavers,  
Leclerc,  
Malherbe,  
Malines,  
Malon,

Marot,  
Cité Mathieu  
Meersch,  
Mélayers,  
Mermoz,  
Montaigne,  
Moulin,  
Musset,  
Négrier,  
Noblecourt,  
Paré,  
Péri,  
Plet,  
Quinet,  
Rabelais,  
Rassel,  
République,  
Ronsard,  
Raubaux,  
Rousseau,  
Route Béthencourt,  
Route Nationale,  
Route de Quiévy,  
Sourmais,  
Stéphenson,  
Valenciennes,  
Venise,  
Verne,  
Villon,  
Voltaire.

Acacias,  
Amiens,  
Aupicq,  
Bassin des Eaux,  
Bracq,  
Berthelot,  
Boileau,  
Boleaux,  
Bols Blancs,  
Bossuet,  
Briand,  
Bryère,  
Carnot,  
Carpeaux,  
Chênes,  
Cornille,  
Curie,  
Delescluze,  
Fénelon,  
Ferrer,  
Jean de La Fontaine,  
Fourmies,  
France,  
Gall,  
Lefebvre Ed.,  
Massenet,  
Méresse,  
Michel,  
Molière,  
Paris,  
Pascal,

Pasteur,  
Pins,  
Piez-Postry,  
Poulain,  
Quentin,  
Racine,  
Rodin,  
Saules,  
Sévié,  
Souvenir Français,  
Tabaumé,  
Tassigny,  
Thomas,  
Vausseur,  
Bd 8 Mai,  
Bd 19 Mars,  
Bd 11 Novembre,  
Cité Danjou,  
Cité Messenger,  
Pl. Louisa Poulain,  
Rd Pt Artois,  
Rd Pt Est,  
Rd Pt Ile de France,  
Rd Pt des Flandres,  
Rd Pt Picardie.

### IMPORTANT :

la collecte des encombrants intéresse les objets qui ne peuvent être assimilés à des ordures ménagères (cuisinières, vélos, réfrigérateurs...) appartenant à des particuliers, à l'exception des produits polluants ou toxiques (cuves à fuel, hulles de vidange, fûts, pneus, gravats, pierre etc...) ainsi que les déchets des industriels.

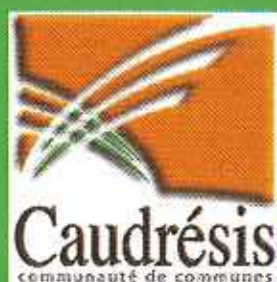
Les encombrants devront être facilement chargeables et groupés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons. **Le volume ne pouvant excéder 1m<sup>3</sup>.** Tous les encombrants devront être déposés devant les habitations avant 6 heures.

ATTENTION : tout dépôt constitué après 6 heures est susceptible de ne pas être chargé.

Pour tout renseignement :

Communauté de Communes du Caudrésis

rue de Ligny (anciens locaux de la Croix Rouge) - 59540 CAUDRY - Tél. : 03.27.75.84.79.



## RAPPEL Ce que vous risquez en dépassant la vitesse autorisée en agglomération



L'appareil de vitesse « ULTRALYTE » utilisé par la Police Municipale de Caudry est vérifié et étalonné annuellement par les services de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).





# En bref... par Y.L.

...Janvier c'est le mois des bonnes résolutions... De la bonne centaine d'associations que compte la ville, la plupart d'entre elles ont organisé une petite fête pour souhaiter bonne année et bonne santé à chacun de ses sociétaires.

...La pose de la première pierre de la nouvelle caserne de Gendarmerie... rue Barbusse, s'est faite en présence du Préfet Daniel CANEPA. Enfin on a fait comme si c'était le début des constructions car les bâtiments érigés sur l'emplacement de l'ancien lycée et de l'ancien collège Monnet montraient déjà une charpente implantée.

...Bravo aux Commerçants des Marchés de France... Charline BRASSENS, secrétaire nationale, Irène REMY et Jean-Noël LEVEQUE sont venus en mairie apporter un chèque de 950 Euros en faveur du C.C.A.S. Le maire qui les a remerciés pour leur générosité a noté que c'est la vingtième année que ce geste généreux est renouvelé.

...Un projet porté par l'Association des Jardiniers Amateurs et leur Président Michel DELMAYRE, va voir le jour très prochainement. 25 parcelles, rue Aupicq seront à la disposition de ceux qui veulent cultiver leur jardin. Une infrastructure bien pensée avec abri pour les outils, cuve de récupération des eaux pour chaque parcelle, tout cela sera entouré d'une clôture bien fermée. Les candidats se bousculent et une liste d'attente est déjà en cours.

...Le bilan de l'Assemblée Générale du Foyer Schweitzer est éloquent : 14 673 personnes ont fréquenté le foyer sur l'année soit 1 223 par mois. C'est un plaisir de se retrouver dans des locaux vastes et fonctionnels. Au programme animations, jeux, repas à thème ou danse. Aux beaux jours une terrasse aménagée accueillera ceux qui fréquentent le club.

...Le C.C.A.S. va s'agrandir... En façade l'acquisition de deux locaux de commerçants qui ont cessé leur activité va apporter plus d'aisance à ce qui existe. De plus des organismes comme la C.R.A.M. auront des locaux en permanence.



...La Course de la Dentelle, organisée par l'Union Caudrésienne d'Athlétisme, a encore battu des records avec plus de cinq cents participants. Une organisation bien huilée, un système de sécurité performant, de quoi penser que l'an prochain il y aura encore beaucoup de participants.

...L'espace de vie historique renouvelle régulièrement ses expositions. Ainsi dernièrement c'était l'automobile sous forme de miniatures dans la salle et, exceptionnellement, des véhicules de prestige ou du passé qui ont été présentés sur la Place des Mantilles. Mais cela est du passé et actuellement l'équipe d' Aimé Gabet s'est penchée avec Julien Bonneau et André Brochart en particulier, sur l'industrie textile caudrésienne (jusqu'au 5 juillet).

...Un accès pour handicapés a été ouvert sur le côté de la Basilique à hauteur du chœur. Une place de parking est aussi réservée tout à côté. Les travaux ont été assurés par les employés municipaux seuls les matériaux ont été achetés.

...La Fédération Nationale des accidentés du Travail (F.N.A.T.H.)... Lors de son assemblée, un hommage a été rendu à Eugène PORET pour 37 ans de dévouement à l'association. Il va prendre un peu de recul mais continue à travailler pour l'association. Il est nommé président d'honneur aux côtés de Jean-Noël LECOMPTE.

...Les manifestations patriotiques sont toujours bien suivies. Cela montre que les Caudrésiens respectent le devoir de mémoire. Dernièrement on a commémoré le 19 mars 1962 et la fin de la Guerre d'Algérie. Après la cérémonie au monument aux morts, le cortège s'est rendu au Pont des Arts. Là, la chorale municipale "A Croche Coeur" a interprété des chants patriotiques.

...Les associations caritatives qui s'unissent pour une fête de Noël toujours réussie, se regroupent de nouveau au printemps. Elles organisent la chasse à l'oeuf au Centre Aéré en mars pour les enfants de 3 à 8 ans qui fréquentent les associations.





...Une association cambrésienne **Cambrai-Puskin** a invité la "Royal School of Russian Ballet". N'ayant pas trouvé de salle à Cambrai, les organisateurs ont demandé l'hospitalité au théâtre de Caudry : régal pour les spectateur car cette troupe à laquelle s'est jointe la compagnie cambrésienne "Terpsichore" a offert une soirée de grâce et de beauté.

un autre genre d'expression corporelle **le Battle et les démonstrations de Hip-Hop**...Ce sont quelque soixante dix danseurs qui ont défié les lois de l'équilibre. Ils ne sont pas tombés sur la tête mais ont tourné sur la tête comme des toupies.

Il est temps de se procurer la revue gratuite...**"La Caudriole"**...qui vient de sortir un numéro où l'on trouve des textes d'amateurs en prose ou en vers. Un concours d'acrostiches est même ouvert (renseignements dans La Caudriole et page 45 de ce Dialogue).

...**Le Club Cynophile**...Au Centre Aéré investi le dimanche, en particulier par les possesseurs de chiens qui veulent les éduquer, le Club Canin a pris possession de son nouveau local. C'est un chalet construit par les employés municipaux. Pour l'instant les anciens locaux sont occupés par l'école St Michel, en attendant que les problèmes de toiture sur ses bâtiments soient réglés.

...**Les restos du coeur**...L'association et ses 24 bénévoles ont fait le bilan de la saison. 766 personnes ont été secourues cette année sur la commune, ce qui représente 75 tonnes de denrées alimentaires.

...**Le quartier Victor Hugo**...Une nouvelle association vient de voir le jour. Première manifestation mise sur pied : début avril, une brocante s'est tenue autour de la Bibliothèque. Encourageant pour une première.

...**L'Office de Tourisme** a tenu dernièrement son Assemblée Générale. La Présidente, Anne-Sophie MERY-DUEZ a présenté son rapport moral : accueil des nouveaux habitants en début d'année, participation à Tourissima, rallye touristique et visite d'une exposition sur l'Egypte à Valenciennes.



# SE LOGER À CAUDRY



Afin de faciliter vos démarches de recherche de logement, nous vous proposons la liste des bailleurs sociaux et des agences immobilières implantés à Caudry

## Les BAILLEURS SOCIAUX

► **Agence Caudrésienne et Avesnoise**  
Place Fiévet  
Caudry

Tél : 03.27.75.71.00

► **Partenord Hainaut Cambresis**  
1 rue des Alpes  
59770 Marly

Tél : 0 820 00 59 59  
(N° à tarif spécial)

► **PACT (Centre d'Amélioration du Logement)**  
1 rue Léon Gambetta  
Caudry

Tél : 03.27.75.83.31

► **HLM SIA HABITAT (îlot Faidherbe)**  
67 avenue Potiers  
59500 DOUAI  
(siège social)

Tél : 03.27.93.07.07

Une plaquette récapitulative est en cours de conception, elle sera bientôt à votre disposition.

## Les AGENCES IMMOBILIÈRES

► **Agence Blangis'Immo**  
2, place  
du Général De Gaulle  
Caudry

Tél : 03.27.85.75.75

► **Agence Del' Immo**  
57 rue de la République  
Caudry

Tél : 03.27.75.49.70  
Mobile : 06.81.07.06.79  
mail : delgehier.stephanie@9business.fr

► **Agence Immo Cambresis**  
3 rue de Saint-Quentin  
Caudry

Tél : 03.27.85.82.82  
Fax : 03.27.75.02.51  
mail : immocambresis@nordnet.fr

► **Agence Willame Immobilier**  
18 rue du Général Leclerc  
Caudry

Tél : 03.27.85.25.25

► **Arcadim (siège social)**  
128 rue Solférino - 59 Lille  
Tél : 03.20.15.99.99

► **Arcadim (CAUDRY)**  
13, rue Roger Salengro  
Caudry

Tél : 03.27.79.00.00

► **Caudrimmo**  
18 rue Roger Salengro  
Caudry

Tél : 03.27.75.27.51  
Fax : 03.27.75.27.52  
mail : caudrimmo@wanadoo.fr

► **Consult' Immo Caudry**  
15 place Eugène Fiévet  
Caudry

Tél : 03.27.76.39.01

► **Espace Immo Caudry**  
79 rue Léon Gambetta  
Caudry

Tél : 03.27.85.14.63  
Fax : 03.27.76.45.84  
Mail : espace.immo.caudry@wanadoo.fr

► **Immobilier RIHANI**  
6 rue de la Paix  
Caudry

Tél : 03.27.85.35.35



# Travaux

## La Poste ouvre une nouvelle Plate-forme de Distribution du Courrier le 17 juin 2008 rue de Wedel à CAUDRY (ZI)

Depuis 2003, La Poste modernise le courrier avec le programme CAP QUALITE COURRIER qui se décline par la construction de nouveaux sites d'exploitation, par l'adaptation de l'offre commerciale en fonction des besoins des clients, par l'amélioration des conditions de travail des postiers et l'évolution du métier de facteur.

A CAUDRY, cela se traduit par l'ouverture prochaine d'une Plate-forme de Distribution du Courrier nouvellement construite rue de Wedel en zone industrielle. Elle abritera sur un site unique une soixantaine de postiers qui travaillent actuellement dans les centres courrier des communes de CAUDRY, WALINCOURT, BEAUVOIS, LIGNY, CLARY, BERTRY, BUSIGNY et MARETZ. Les facteurs prépareront leurs tournées dans ce nouvel établissement et effectueront ensuite la distribution du courrier et des colis sur 24 communes alentours.

Le responsable local du projet précise que seule l'activité courrier-colis est concernée par ce projet de regroupement. En terme d'impacts sur les services du courrier, nous retiendrons qu'à partir du mardi 17 juin 2008, les boîtes postales aujourd'hui installées au bureau de poste central 22 rue Roger Salengro, seront transférées physiquement sur le nouveau site rue de Wedel et accessibles dès 8h30 par la clientèle des professionnels et entreprises (avec la même adresse postale qu'aujourd'hui). Pour la distribution du courrier aux caudrésiens, celle-ci s'effectuera 6 jours sur 7 du lundi au samedi et le retrait des objets avisés en instance s'effectuera comme actuellement le lendemain de leur première présentation par le facteur, au guichet de la Poste 22 rue Roger Salengro à partir de 14h00 et le samedi dès 10h30.

Enfin, pour une expédition du courrier le jour même du lundi au vendredi, il conviendra de le déposer au plus tard à 15h30 au bureau de poste du centre ville et à 16h00 à la nouvelle Plate-forme de Distribution du Courrier de la rue de Wedel. Le samedi à 12h30 au plus tard sur les 2 sites.





## Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite  
dans la rédaction des écrits destinés  
au Journal Municipal « DIALOGUE »  
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :  
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN  
lors de la séance du Conseil Municipal  
du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

### ⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit les textes avant la publication et peut répondre immédiatement.

## Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Je remercie les 3984 électeurs (68,20%) qui nous ont accordé leurs suffrages dès le premier tour des élections municipales. Ce résultat important nous encourage à continuer encore le développement de Caudry, à le sécuriser et l'embellir, à accroître son attractivité et sa centralité tout en maintenant une pression fiscale modérée.

Je remercie également les électeurs qui m'ont reconduit dès le premier tour au Conseil Général (Canton : 61, 57% - Caudry : 66,11%).

Il est important que notre ville puisse faire entendre sa voix et joue un rôle dans l'instance départementale car beaucoup de subventions et de projets en dépendent.

Au niveau municipal, je tâcherai avec mon équipe d'être toujours à votre écoute en organisant des réunions de quartiers lorsqu'un problème sera signalé ou pour assurer l'information des riverains.

Après les élections, commence le rôle du Conseil Municipal. Vous avez pu lire dans les pages de ce numéro que 17 commissions avaient été créées. Elles ont toutes, croyez moi, beaucoup de travail en perspective; elles ont déjà commencé à se réunir, à reprendre les travaux initiés par le conseil municipal précédent, à réfléchir sur les améliorations à apporter.

Le Conseil Municipal s'est déjà réuni deux fois tant pour le débat d'orientation budgétaire que pour le vote du budget primitif le 14 avril. Conformément aux engagements pris avant les élections les taux d'imposition n'augmentent pas, ce qui nous permet quand même d'engranger une augmentation de recettes car notre dynamisme fait que les bases d'imposition progressent.

Nos taux d'imposition sont parmi les plus faibles des communes de notre strate démographique. C'est en partie ce qui explique que nous attirons actuellement de nombreuses personnes qui viennent habiter Caudry parce que notre ville est dotée de tous les équipements. Contrairement à beaucoup d'autres communes qui doivent fermer une classe, nous en avons ouvert une en primaire en 2003, 2004, 2005, 2007 et 2008.

L'endettement, à l'inverse d'autres villes, diminue depuis 4 ans.

Lors des réunions de Conseil Municipal nous avons aussi désigné nos représentants dans les commissions municipales ou extérieures au Conseil Municipal. Une place a toujours été réservée à l'opposition sauf pour la représentation au sein de la Communauté de Communes et ceci pour les raisons suivantes :

- aucune commune de notre communauté n'a désigné de membre de son opposition pour la représenter;

- il faut avoir une position unanime (Caudry a 24 voix sur 73) pour faire entendre la voix de la ville.

Par le passé, l'opposition était présente et les observations faites au sein de la Communauté concernaient plus la vie de la commune de Caudry, ce qui indisposait nos amis et fragilisait notre position.

J'arrête là mon propos en vous remerciant à nouveau et en vous assurant que nous mettrons autant d'énergie dans ce troisième mandat pour, avec vous, faire de Caudry une ville où il fait bon vivre.

Très Cordialement

Conseiller Général du Nord,  
Maire de Caudry  
Guy BRICOUT.

## Caudry pour tous, Caudry Autrement.

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

Nous remercions très sincèrement les 1442 électeurs qui nous ont accordé leurs suffrages lors du scrutin pour les élections municipales du 9 mars 2008.

Ce score de 24,68% des suffrages exprimés nous permet d'obtenir 4 sièges au sein du nouveau conseil municipal. C'est un siège de plus que lors de la mandature précédente.

Avec un peu moins d'abstentions, un peu moins de bulletins nuls, nous aurions obtenu quelques sièges en plus, mais quoiqu'il en soit nous tiendrons toute notre place dans le débat municipal. Nous défendrons nos valeurs et les intérêts des Caudrésiens dans un esprit constructif mais nous manifesterons nos désaccords chaque fois que cela sera nécessaire. C'est ainsi par exemple, que nous avons voté pour les subventions aux associations mais contre le budget 2008 qui nous paraît très fragile (Le taux d'endettement de la commune reste très élevé) et dont nous suivrons attentivement l'exécution.

Nous siégeons dans les commissions municipales et dans un certain nombre de commissions extra municipales, mais le Maire a catégoriquement refusé aux conseillers de l'opposition de siéger à la Communauté de Communes du Caudrésis.

Cette assemblée regroupe 20 communes. Caudry y représente 41% de la population et a droit à 24 délégués titulaires et 9 suppléants. Une représentation proportionnelle des élus de notre liste nous attribuait 2, 91% soit deux à trois sièges de titulaires. Le maire refuse catégoriquement que l'ensemble de l'opposition (31% des suffrages exprimés) soit représenté dans la Communauté de Communes du Caudrésis au motif que la loi laisse au bon vouloir des maires de décider si leur opposition doit être ou non représentée dans leur Communauté de Communes... Surtout, le Maire n'admet pas qu'une autre voix que la sienne puisse s'exprimer dans cette instance, « des dossiers très importants pour la ville y sont examinés » dit-il, et la ville a besoin « d'une unité de vue, d'une position forte, » or l'opposition peut selon lui « créer la cacophonie ». Cette attitude nous choque fortement, elle constitue un véritable déni de démocratie et un grand mépris pour les 31% d'électeurs de l'opposition qui ne verront pas leur point de vue représenté dans des dossiers qui touchent leur vie quotidienne. Mépris aussi pour l'ensemble de l'électorat Caudrésien attaché à l'expression démocratique.

La Communauté de Communes du Caudrésis prendra des décisions sur les dossiers suivants :

- L'action économique avec le développement des zones d'activités industrielles et commerciales et l'emploi qui va avec.
- La fixation du taux de la taxe professionnelle et sa perception (TPU).
- L'éclairage public.
- Les ordures ménagères et la déchetterie.
- L'environnement, les brigades vertes.
- Le sport avec la construction de plateaux sportifs et surtout, de la piscine intercommunautaire près du Val de Riot.
- Des actions en direction des jeunes et des actions culturelles.
- Etc..

De plus en plus de compétences des communes sont déléguées aux Communautés avec pouvoir de décision. Le maire semble voir là l'opportunité de réduire l'opposition au silence pour régner en maître absolu sur sa ville.

Pour protester contre cette attitude, nous ne prendrons pas part au vote quand les décisions communautaires seront présentées au Conseil Municipal, et nous agirons au niveau législatif pour que les minorités communales soient représentées dans les groupements de communes.

Christiane Marande-Podevin, Gérard Bezin,  
Micheline Ruquois, Christian Dervaux.  
Groupe Caudry pour tous, Caudry Autrement.

## "Pour une gestion plus adroite"

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

En ce début d'année et de mandature, je tiens avant tout à vous souhaiter une excellente année et à féliciter M. le Maire pour son score exceptionnel en espérant qu'il fera du bon travail pour le bien-être de tous nos concitoyens.

Pour ce qui me concerne, j'essaierai comme nous l'avons toujours fait, de l'aider dans cette entreprise en pratiquant une opposition constructive et positive tout en conservant ma liberté de pensée et d'action et le devoir de vigilance qu'attendent de moi les Caudrésiens et Caudrésiennes qui ont voté pour ma liste; d'ailleurs j'en profite pour les remercier de leur confiance.

En ce début de mandature il faut bien admettre qu'il y a des décisions qui m'ont relativement choquée et déçue comme d'ailleurs mes confrères de l'opposition socialo-communiste. Il s'agit, bien entendu, de la décision de nous refuser une participation aux délibérations de la Communauté de Communes. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que pour toutes les autres commissions, les oppositions sont accueillies systématiquement sans réserve. Ces commissions sont des petits groupes de travail comptant une dizaine de membres alors que pour la Communauté de Communes, Caudry dispose de 24 sièges. Pourquoi, concéder 2 ou 3 sièges à l'opposition, provoque autant de débats et d'inquiétude de la part de M. le Maire ?

Tout le monde sait que ces communautés de communes prennent une importance de plus en plus grande, qu'il s'y traite de plus en plus de problèmes et qu'elles prennent le pas sur les communes pour bon nombre de décisions et de projets impliquant des budgets croissants.

Nous ignorer au niveau de cette Communauté représente un manque d'esprit démocratique extrêmement préoccupant. Désolée de vous le rappeler M. le Maire mais vous n'êtes pas Caudry à vous tout seul. Vous représentez en réalité 68 % des votants c'est à dire compte tenu du nombre d'abstentions, à peine la moitié de votre population. Dans ces conditions, il devient anormal et dangereux de décider seul de ce qui est bon ou non pour notre cité dans le cadre de la Communauté de Communes. Nous permettez de donner notre avis ne serait pas un signe de faiblesse, bien au contraire, ce serait un signe d'ouverture et de transparence, termes très à la mode depuis quelques mois.

Je crains que la raison de cette attitude soit votre score exceptionnel encore gonflé par la calamiteuse loi Defferre qui vous donne en réalité non pas 68 % mais 84 % du conseil municipal, c'est à dire 27 conseillers à votre service.

Il est très facile pour vous de nous ignorer quand cela arrange.

Dans cette situation la loi Defferre a trouvé ses limites et révèle ses défauts.

Excellente et indispensable en cas d'élection à score étriqué, elle devient à mon sens inutile et même nuisible dès lors que les urnes donnent déjà au vainqueur une large et confortable victoire.

Il y aurait, je crois, intérêt à assouplir cette loi pour la rendre progressive.

Dans le cas de Caudry, sans cette loi, le Conseil Municipal serait de 23 pour la majorité et 2 et 8 pour les oppositions.

Vraiment pas de quoi gêner M. le Maire, mais quelle différence pour les minorités qui auraient la satisfaction de se voir représentées à la mesure de leur électoral. Mais ne rêvons pas !!!

Pour finir, quelques mots sur le budget de la ville 2008.

C'est de façon positive que nous accueillons la décision de ne pas augmenter la taxe communale pour la deuxième année consécutive. C'est pour cette raison que je me suis abstenue lors du vote du budget alors qu'en général je votais contre. Cependant, je suis lucide, ces deux années étaient préélectorales et donc elles incitaient à la retenue pour satisfaire les électeurs. L'année prochaine le Maire a prévu bon nombre de travaux; il ne sera pas étonnant que la fiscalité augmente; je serai au rendez-vous à ce moment-là pour défendre la stabilisation des impôts comme je l'avais promis lors de la présentation de mon programme.

Mélanie ETHUIN,  
Conseillère municipale,  
Conseillère régionale.





## Et les écoles ? dans tout ça

Cette fois encore, on ne les oublie pas.

En février, un petit groupe d'élus et d'administratifs a visité les cours de nos écoles pour faire le point sur leur état, et envisager des améliorations, tant sur le plan esthétique que sur le plan commodité.

Quelques semaines auparavant, c'est à l'école Jean Lebas qu'avait lieu une réunion pour examiner le projet de création d'une salle de restauration scolaire, destinée aux élèves de l'école Condorcet et à ceux de l'école Jean Lebas.

Enfin, l'école Janssoone, située dans le périmètre ANRU, sera repensée pour être mieux adaptée à l'accueil des jeunes handicapés moteur.

D'autre part, une sortie dans la rue Jean-Baptiste Clément, est envisagée comme une des solutions à l'engorgement de la rue Zola.

Bon vent à tous ces projets !

Liliane ADAM-BRESSY  
Conseillère Municipale



Numéro 5

La plume verte  
Gazette de la Base  
de Loisirs  
du Val du Riot



Avril/Mai/Juin/Juillet 2008

Édito (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

Nous nous sentons des fourmis dans les jambes... Tout comme la Nature nous sortons de l'engourdissement hivernal sous l'effet bienfaiteur des premiers doux rayons. Venons découvrir cette renaissance en flânant autour des étangs parmi les bourgeons et les herbes tendres et suivre les premiers ébats étourdis des canards amoureux...

Le portrait du mois

Le paon bleu  
*Pavo cristatus*



Les plumes sus caudales\*, au nombre de 100 à 150, sont beaucoup plus longues que les rectrices et forment la traîne du paon. Ces plumes peuvent atteindre 1,5m de longueur, elles grandissent jusqu'à la sixième année. Elles possèdent de longues barbes vert métallique avec des reflets bleus et de couleur bronze, formant à leur extrémité, une tache évoquant un œil, connue sous le nom d'ocelle, dont le centre d'un bleu vif est entouré d'anneaux concentriques bruns,jaune d'or et violets. La paonne est plus petite que le paon. Elle n'a pas de traîne et son plumage est moins éclatant.

**Régime alimentaire :** Le paon se nourrit au sol de graines, de céréales, de fruits, de baies, de fleurs, mais aussi d'insectes, de petits mammifères ou encore de jeunes reptiles.

**Comportement :** Le paon est un oiseau sédentaire qui vit, la plus grande partie de l'année en groupes de taille variable qui ne se dispersent qu'au début du printemps, chaque coq adulte partant de son côté suivi par deux à cinq femelles.

L'oiseau vit dans un paysage de collines boisées et passe la journée à terre, dans l'ombre des fourrés, regagnant au crépuscule les grands arbres pour la nuit. D'un naturel sociable, il se rencontre près des implantations humaines. La vie du paon est très réglée. Il fréquente le même dortoir et se nourrit dans le même secteur chaque jour. Le paon est aussi un animal très curieux.

Le mâle a un cri très reconnaissable que l'on associe souvent, chez les francophones, au prénom Léon. On dit qu'il braille, crieille ou paonne.

**Famille :** phasianidés

**Taille :** 90 à 120 cm

**Poids :** mâle 4 à 6kg, femelle 2,7 à 4 kg

**Longévité :** 10 à 15 ans

**Description :** Le plumage du mâle est particulièrement brillant. La tête, le cou et la poitrine sont bleu-vert et violets avec des reflets métalliques. Autour des yeux se trouve une tache dénudée. Une crête de plumes, munies de barbes\* uniquement à leur extrémité, orne la couronne. Le bec, d'assez grande taille, est brun clair comme l'iris. Les plumes du dos sont vert doré avec des bordures couleur bronze, les couvertures\* alaires tertiaires blanches avec de fines rayures noires, les couvertures primaires et secondaires d'un bleu-vert métallique et les rémiges\* et rectrices\* brunes.



**Reproduction** : maturité sexuelle vers 2 ou 3 ans.

La période nuptiale dure tout le printemps. Le paon qui est alors le point de mire des femelles, élève ses rectrices et déploie ses plumes sus caudales en éventail. Les femelles accourent alors pour s'accoupler. Dans un nid rudimentaire à même le sol, elles pondent de 4 à 6 œufs. L'incubation dure 28 à 30 jours. La paonne aide les petits à trouver leur nourriture et parfois les nourrit elle-même pendant les premiers jours.

**Répartition** : Originaire d'Asie, le paon bleu est répandu partout en Inde et au Sri Lanka. Sa domestication est facile. Il était connu dans les pays de la Méditerranée dès l'antiquité et de nos jours, on l'élève souvent dans de nombreux zoos du monde pour des raisons ornementales.



**Barbes\*** : minces lamelles dirigées obliquement de part et d'autre du rachis (axe central de la plume) qui supportent les barbules (courtes lamelles qui permettent de relier les barbes entre elles).

**Couverture\*** : plumes recouvrant la base des rémiges.

**Rémiges\*** : grandes plumes des ailes qui permettent à l'oiseau de voler.

**Rémiges primaires\*** : grandes plumes du bout des ailes le long des os de la main qui permettent la propulsion.

**Rémiges secondaires\*** : plumes de l'avant bras plus petites et plus larges que les rémiges primaires.

**Rectrices\*** : ce sont les plumes rigides de la queue qui permettent de diriger le vol. La plupart des oiseaux en possèdent 12.

### Le trène commun

**Ligustrum vulgare**

**Famille** : oléacées

**Origine** : Asie, Afrique du Nord et Europe en zone tempérée

**Hauteur** : 3m

**Feuillage** : persistant à semi persistant vert foncé, brillant sur le dessus, petites feuilles coriaces opposées, simples, obovales ou lancéolées, pointues.



**Fruits** : en automne, grappes de baies toxiques ovoïdes, noires brillantes persistant l'hiver, consommées par les oiseaux.



**Fleurs** : en été (juin-juillet), parfumées (odeur pas toujours appréciée), panicules terminales de petites fleurs à corolle tubulaire à 4 lobes, 2 étamines, couleur blanche.

### Mémoires d'hiver

#### Saturnin on Ice

Rien de tel pour se dégourdir les pattes qu'un peu de patinage sur l'étang : habile dans l'exercice mais prudent, notre ami Saturnin nous offre un de ces spectacles uniques dont il a le secret.

Mais attention les enfants, si notre ami ailé peut se permettre ce genre d'excentricité, vous ne devez en aucun cas essayer de l'imiter car la glace pourrait se rompre sous votre poids et vous pourriez vous noyer !



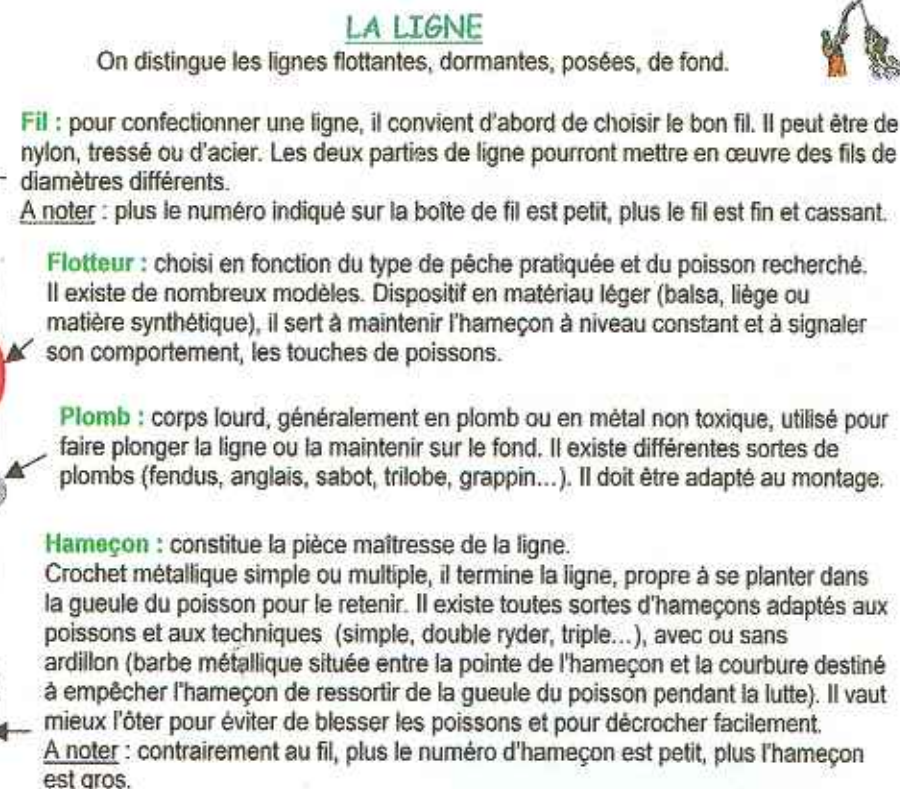
La gazette de la Base de Loisirs...

La gazette de la Base de Loisirs...

### Leçon de pêche

**Corps de ligne (ligne mère)** : partie la plus longue, attachée à la canne à pêche et qui reçoit le flotteur.

**Bas de ligne** : partie la plus courte, terminée par l'hameçon. C'est sur cette partie que viennent se fixer les plombs. Sa résistance doit être inférieure à celle du corps de ligne.



### Les rendez-vous à ne pas manquer

#### Sur la Base :

A partir du 27 avril 08 : nouvelle exposition au colombier Capsule  
28 juin 08 : Sand Ball  
13 juillet 08 : feu d'artifice

#### A la salle polyvalente de la Base :

08 mai 08 : foto organisé par le club des supporters de Volley Ball de Caudry

### Le geste vert

#### Le recyclage des piles usagées

Depuis 1991, les piles sont considérées en Europe comme déchets dangereux. En effet, elles contiennent des métaux lourds toxiques et nocifs pour l'environnement (nickel, cadmium, mercure, plomb, lithium...).

Il est dangereux de les retrouver dans la Nature. A moyen terme, elles risquent de constituer un danger pour la vie des humains, des animaux et des plantes.

Il ne faut donc pas jeter les piles à la poubelle mais les rapporter dans les lieux où elles sont collectées. La loi oblige en effet les enseignes de la grande distribution à les récupérer et des bacs de collecte sont disponibles.

Le recyclage des piles permet aussi d'économiser les matières premières qui entrent dans leur composition et qui serviront entre autres à la fabrication de robinetterie, de rails de chemin de fer ou encore de gouttières.

Pensez également à utiliser les chargeurs sur secteur et/ou des batteries et piles rechargeables.



#### Où déposer vos piles usagées :

Dans les déchetteries, dans des conteneurs à cet effet

Dans certaines mairies

Dans toutes les grandes surfaces

Chez les artisans et commerçants volontaires (bijoutiers, buralistes...) ayant un bac collecteur approprié.

**A noter** : les téléphones portables et notamment leur batterie, composée d'arsenic, de plomb et autres métaux lourds, constituent également une source de pollution importante. Alors ne les jetez pas directement à la poubelle, gardez-les le plus longtemps possible et ramenez les au vendeur afin qu'ils soient recyclés.



### Capsule

Nouvelle saison..... nouveaux pensionnaires et nouvelle exposition...

Voilà presque cinq ans que la Capsule de Matali Crasset a atterri sur la Base de Loisirs.

En 2007, 5000 visiteurs sont venus visiter cette œuvre unique.

Cette année, la Base et ses partenaires, La Défense, association colombophile, et Art connexion, médiateur producteur culturel agréé par la Fondation de France, ont décidé d'organiser une nouvelle exposition à l'intérieur de Capsule. Les nouveaux panneaux permettront de découvrir l'univers des concours colombophiles et le fascinant mais mystérieux don de l'orientation des pigeons voyageurs.

Cet accrochage sera visible du 27 avril au 02 novembre 08.



De plus, comme chaque saison, le colombier accueille de nouveaux pigeonneaux, généreusement offerts par nos amis amateurs colombophiles de France et de Belgique. Ils participeront aux concours de l'arrondissement de Cambrai. Impatients de faire votre connaissance, ils se préparent déjà en vue des compétitions.

1<sup>er</sup> concours Jeunes : Nanteuil le 08 juin 08.



### Petite leçon de colombophilie Quelques définitions

- Enlogement** : ensemble des opérations nécessaires pour qu'un pigeon participe à un concours
- Pouler** : pour un coulonneur, parler de l'argent sur un concours
- Dépouiller** : procéder à la lecture et au contrôle des heures d'arrivée à partir du constateur
- Sputnik** : système de rentrée rapide du pigeon dans son pigeonnier en référence au satellite

### Visite surprise

29 mars 08 - De passage chez nous, un cygne noir *Cygnus atratus* s'est accordé une halte dans le parc des canards d'ornement. Sous le regard médusé de nos dendrocynnes (photo ci-contre), il se prête à l'objectif de notre photographe animalier et s'adonne à quelques activités aquatiques avant de repartir vers d'autres horizons.



Trois petits tours et puis s'en va...

### Informations diverses

- Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h00 à 20h00 (du 01 avril au 30 septembre).
- Pigeonnier Capsule : permanences les mercredis de 15h30 à 17h30 et les premier et troisième dimanches du mois de 15h30 à 18h00.
- Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 : Les visites sont gratuites.
- Journée de pêche : 7 euros.
- Location du petit étang : 70 euros la journée avec 10kg de truites.
- Location de l'étang moyen : 210 euros avec 30 kg de truites.
- Bowling de plein air : 4 euros/h.

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY  
03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95  
<http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot>

# Pêle-Mêle

PENSEZ A PRÉPARER  
LEURS VACANCES



GRÂCE AUX CONSEILS DE VOTRE VÉTÉRINAIRE,  
EN ASSOCIATION AVEC PEDIGREE® ET WHISKAS®

ils partent avec nous!

Pour lutter contre les abandons de chiens et de chats pendant les vacances d'été, le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral renouvelle la campagne "Ils partent avec nous", dotée d'un nouveau visuel. Depuis 11 ans, vous êtes nombreux à vous mobiliser, mais si le nombre d'abandons diminue, il reste néanmoins encore trop important. Aussi, nous vous invitons à nous accompagner dans nos efforts de sensibilisation en incitant les possesseurs à demander conseil à leur vétérinaire et à préparer les vacances de leur animal en temps et en heure.

Pedigree



whiskas

Service de conseils : 0 810 150 160 mai - juin - juillet - août (du lundi au vendredi de 9h à 16h)

[www.ilspartentavecnous.org](http://www.ilspartentavecnous.org)



Lors du Don du Sang des 1<sup>er</sup> et 2 Mars derniers l'Établissement Français du Sang a pu accueillir au sein de notre commune, 255 donateurs volontaires.

Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui lui ont été adressées pendant cette période. (96 donateurs le 1<sup>er</sup> et 159 le 2 Mars).

## Chansons...

Dans la prairie aux pâquerettes  
Bergerette, irons-nous danser ?  
Si ton coeur n'est pas à la fête,  
Mieux vaut en rire qu'en pleurer.

En trois ou quatre pirouettes  
Comment peux-tu, belle, en douter ?  
Plus léger qu'un vol d'alouette  
Tu verras ton coeur s'envoler,

S'envoler de fleurs en fleurettes,  
S'envoler d'abeille et rucher  
Et bien avant belle lurette  
Soudain, se métamorphoser.

Et pour toi me faisant poète,  
Pierrot du coeur, bête à rêver,

En cinq ou six rimes pauvrettes  
Chanterait ce que c'est qu'aimer...

Bergerette, irons-nous danser ?  
Si ton coeur n'est pas à la fête,  
Dans la prairie aux pâquerettes  
Mieux vaut en rire qu'en pleurer.



**La Ville de Caudry  
& les Seniors d'Albert SCHWEITZER  
proposent :**

## Voyage à Paris

**le jeudi 29 mai 2008.**

Départ prévu vers 7h,  
retour vers 20h30.

**Au programme :**

**Visite guidée du 1<sup>er</sup> étage  
de la Tour Eiffel,  
Croisière sur la Seine  
avec animation dansante.**



Symbole de la France et de sa capitale, la Tour Eiffel est aussi l'un des monuments les plus célèbres au monde. La Tour Eiffel représente l'un des sites les plus visités de l'hexagone avec plus de 220 millions de visiteurs depuis son inauguration en 1889.

Cet emblème parisien se trouve dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, sur le champ de mars, près de la Seine. Cette Tour, imaginée en 1884 par Gustave Eiffel, fut inaugurée pour l'Exposition universelle en 1889 après 21 mois de travaux. Ce dernier l'avait dénommé 'La tour de 300 mètres', cependant son nom devint par la suite 'Tour Eiffel' du fait des opposants parisiens qui la prénommaient ainsi. La Tour Eiffel fut pendant quarante ans l'édifice le plus haut au monde. Aujourd'hui, les Parisiens la surnomment "La Grande Dame" par sa taille exceptionnelle et sa silhouette



## Repas et Thé dansant

**le dimanche 8 juin 2008.**

**à l'Espace Schweitzer de 12h à 19h**

en partenariat avec BLC. Entrée du Thé Dansant 5€

## Thé dansant de l'ÉTÉ

**le mercredi 18 juin 2008.**

**à l'Espace Schweitzer**

**Animé par l'Orchestre "PACIFIK",  
inscription au préalable obligatoire.**

Animation et repas offerts par la Ville de Caudry pour les personnes de 60 ans et plus n'ayant pas pu profiter du voyage à Paris.

Pour les autres personnes, le tarif est de 40€.

Tél : 03.27.85.28.93 de 9 à 12h et de 14h à 16h

## Après-midi d'information sur le DIABÈTE

**samedi 28 juin 2008 à l'Espace Schweitzer en  
partenariat avec la CPAM**

**du 29 Mai au 4 Juin 2008**

[www.semainecancernordpasdecals.org](http://www.semainecancernordpasdecals.org)



**[Ensemble, plus forts]**

## Semaine de Mobilisation face aux Cancers Nord-Pas de Calais «Ensemble plus forts» 2<sup>ème</sup> édition

La 1<sup>ère</sup> semaine régionale sur les cancers qui s'est tenue en 2007 sous la bannière « Ensemble plus forts face aux cancers » a connu un retentissement important et apporté une réelle satisfaction.

**Riche de cette première expérience, une 2<sup>ème</sup> édition de cette semaine de mobilisation face aux cancers Nord - Pas de Calais se déroulera du 29 mai au 4 juin 2008.** Ensemble, la Région Nord - Pas de Calais, le Conseil Général du Nord et le Conseil Général du Pas de Calais, l'Etat, l'Assurance maladie, des associations, des professionnels se mobilisent pour la prévention et pour une prise en charge globale et humaine des personnes et de leurs proches. **Un programme d'événements, couvrant l'ensemble du territoire régional, se propose donc de promouvoir l'intérêt de la prévention et du dépistage, la qualité de notre offre de soins, et l'engagement des chercheurs et des associations intervenant dans l'accompagnement des malades. Ainsi, cette semaine constitue un temps fort de la politique mise en œuvre sur le territoire régional par l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre les cancers.**

Montrer que les cancers ne sont pas une fatalité, que les malades et leur famille ne sont pas seuls face aux cancers, mieux mobiliser, valoriser les multiples acteurs, mieux faire connaître les actions menées et sensibiliser davantage les habitants de la région, tels sont les finalités et les objectifs de cette semaine de mobilisation face aux cancers Nord Pas-de-Calais 2008.

**Mardi 3 juin 2008**

**Espace Intergénérationnel  
SCHWEITZER de 9h à 18h  
rue Jules Guesde à Caudry**

**JOURNÉE D'INFORMATION  
GRAND PUBLIC**

organisée dans le cadre de la semaine  
de prévention contre le cancer en partenariat avec la CPAM



**La Caisse Primaire  
d'Assurance Maladie**  
de Cambrai vous informe...

En 2007, AMeli.fr le site internet de l'Assurance Maladie a élargi son offre de service en créant :

**mon compte AMeli,**

accessible 7 jours/7 et 24 heures/24.

Ainsi, munis de leur numéro d'immatriculation et de leur code confidentiel, les assurés peuvent consulter en ligne le relevé des paiements effectués sur leur compte bancaire, accéder à leurs informations personnelles (état civil, caisse d'appartenance, Médecin traitant).

Les assurés peuvent également réaliser différentes démarches en ligne telles que leur changement d'adresse, une demande d'attestation, de carte européenne d'assurance maladie, poser des questions d'ordre général ou relatives à leur dossier directement à leur caisse d'assurance maladie.

Grâce à ces nouvelles technologies, l'assuré dispose d'un accès instantané à ses remboursements et depuis le mois de mars, il peut recevoir sur abonnement son décompte de remboursement par mail.



**Caisse Primaire d'Assurance  
Maladie de Cambrai**

10, rue Saint-Lazare - 59408 Cambrai Cedex

Tél : 0820 904 259 (0,118 euro/minute)

du lundi au vendredi de 8h à 18h - le samedi de 8h à 13h

Fax : 03 27 73 59 94

**Accueil du public**

Entrée du public : Place des Capucins

du mardi au vendredi de 8h à 17h - le samedi de 8h à 13h

Internet : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**Mon compte ameli sur ameli.fr**



rapide



simples



pratiques

Quelques clics, c'est tout de même plus pratique



**En cas d'urgence  
qui dois-je appeler?**



**Numéros utiles**

Police .....	17
Pompiers .....	18
SAMU .....	15
Enfance Maltraitée .....	119
Appels d'Urgence .....	112
Accueil Sans-Abris .....	115
Drogues, Alcool .....	113
Sida Info .....	0.800.840.840
Centre Anti-Poison .....	03.20.44.44.44
Centre Hospitalier .....	03.27.73.73.73

**le N° de régulation libérale  
0810 11 45 39**

**est également à votre disposition.**

Cette régulation permet de répondre aux besoins de santé durant les week-end et jours fériés, de la population du Nord.

Elle est l'interphase entre la population et le médecin libéral de garde du secteur. Elle travaille en coordination avec le SAMU pour que celui-ci reste l'acteur des urgences vitales.

Très souvent lors d'accident de la route, les blessés ont un portable sur eux. Toutefois, lors des interventions, les secours ne savent jamais qui contacter dans ces listes interminables de numéros enregistrés.

Il suffirait que chacun d'entre nous rentre dans son répertoire, la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme.

LE PSEUDONYME INTERNATIONAL CONNU EST "ICE" (IN CASE OF EMERGENCY). C'est sous ce nom qu'il faut entrer le numéro de la personne à contacter, il est utilisable par les pompiers, les ambulanciers, la police ou les premiers secours.

Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées on peut utiliser : ICE 1, ICE 2, ICE 3, etc...

Ce numéro est facile à faire, ne coûte rien et peut apporter beaucoup.

Si vous croyez en l'utilité de cette convention, faites passer le message afin que cela rentre dans les moeurs.

**pensez-y !**

**Patrick DAHLET**  
Médecin chef du Service de Santé  
et Secours Médical  
SDIS 37



# Point Jeunes et Familles

## Association Avenir Jeunes Programme de l'été 2008



### Camps été 2008 :

à **LONDRES** : du 7 au 10 juillet  
avec 8 jeunes de 12 à 17 ans. Échange  
interculturel avec visite de Musée + hébergement  
en auberge de Jeunesse. Tarif : 50 €

à **BUCHENBACH** : du 21 au 25 juillet  
avec 17 jeunes de 13 à 17 ans Tarif : 50€

à **WATTIGNIES Solidar'été** : du 7 au 10 juillet  
(10 places). Tarif : 30€

à **DORRES** : Dates et tarifs à définir.

**Autriche** : Du 19 au 30 août 2008.

Les bons CAF sont valables pour les camps à  
l'étranger.

**Maupassant** : Projet d'organiser un circuit  
« tour des structures du Cambrésis » en juillet.  
Trajet en VTT, ouvert aux ados.

**2 séjours « Un été en Nord »** organisés par le  
Conseil Général du Nord. Inscriptions gérées par  
Avenir Jeunes.

### Sorties été 2008 :

**Parc Disneyland Paris** : Mardi 8 juillet ★  
Tarifs pour les 2 sorties Disney : (caution de 15€  
demandée et rendue en août)  
35 € adultes – 22€ mineurs – 16 € mineurs  
accompagnés

**Parc Astérix** : vendredi 11 juillet ★  
Tarifs : 33 € adultes – 18 € mineurs – 14 €  
mineurs accompagnés. Inscription avant le 15/06.

**Parc Bellewaerde** : jeudi 24 juillet 2008 ★  
Tarifs : 25 € adultes – 18 € mineurs – 14 €  
mineurs accompagnés

★ : 2 € de réduction si inscription avant le 15/06.

**Parc Walibi** : jeudi 14 août 2008 ★  
Tarifs : 25 € adultes – 18 € mineurs – 14 €  
mineurs accompagnés. Inscription avant le 14/07

**Parc Disneyland Paris** : jeudi 28 août ★  
★ : 2 € de réduction si inscription avant le 14/07.

2 sorties à la mer seront organisées (dates à définir)

**Accueil de loisirs  
été 2008 :**  
**Du 7 juillet au 31 juillet**  
**et Du 1er août au 29 août**  
Pour des enfants de 3 à 12 ans.  
24 places chez les 3-6 ans  
et 12 places chez les 7-12 ans

**Inscription  
le samedi 31 mai 2008  
de 9h à 12h.**

## Accueil de Loisirs 2008

rue Calmette - CAUDRY

### Dates d'inscriptions pour cet été

renseignements : 03.27.76.21.50



**Pour le mois de Juillet**

**Pour le mois d'Août**

jeudi 5 juin de 17 h à 20 h

samedi 14 juin de 9 h à 12 h

vendredi 4 juillet de 17 h à 20 h

samedi 19 juillet de 9 h à 12 h

**Les dossiers d'inscription seront distribués  
prochainement dans les établissements scolaires**

Photo 1 : Le groupe des 6-8 ans en visite  
chez les pompiers de Cambrai  
Photo 2 : Les grands pratiquant du hockey

Des animateurs pour le Centre de Loisirs de juillet - août sont recherchés.  
Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir retirer un dossier à l'accueil du Centre  
de Loisirs, rue Calmette de préférence le mercredi matin.

Arrivé au service des sports en novembre 1999, Vincent  
CARDON intervient dans toutes les écoles primaires publi-  
ques de Caudry.

Chaque semaine, il rencontre près de 1 000 élèves scolarisés  
entre le CP et le CM2.

Il apporte ainsi une aide technique en Education physique et  
Sportive aux professeurs des écoles.

Vincent CARDON est titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur  
Sportif spécialisé "Activités Pour Tous" (BEESAPT).

Depuis mai, il intervient également dans le cadre de la réussite  
éducative.

De plus, il dirige avec Thierry DOREMUS le Centre de Loisirs  
du mois de juillet.

Sur le plan sportif, Vincent CARDON est un des joueurs de  
l'équipe de nationale 3 en volley-ball.





## LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

Les Pompes Funèbres Caudrésienne sont à votre service 24h sur 24, 7 jours sur 7.  
67 rue Briand 59540 CAUDRY  
☎ : 03.27.85.03.32.

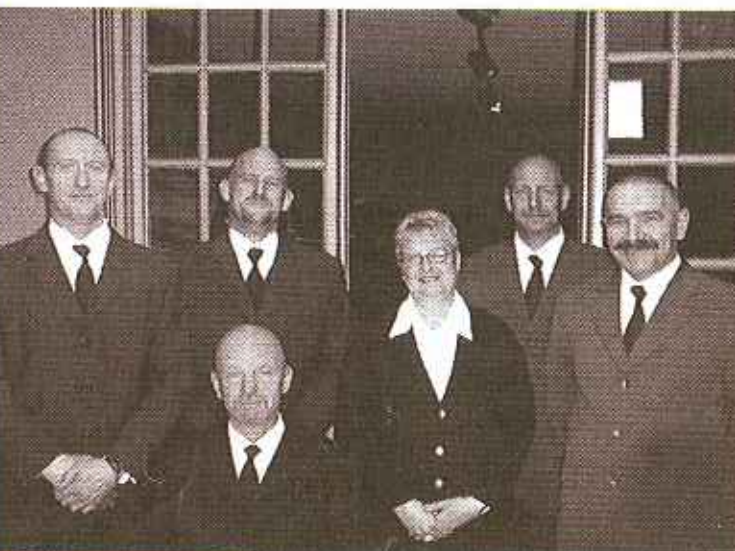
Salons funéraires, transport de corps toute distance, crémation, démarches administratives le jour du décès et après le décès.

### LES CONTRATS OBSÈQUES :

Aujourd'hui, prévoir l'organisation de ses funérailles est une action courante, afin d'en garantir le bon déroulement et d'éviter surtout à sa descendance des frais parfois difficiles à supporter.

Les Pompes Funèbres Caudrésienne vous proposent, pour ce faire, des contrats de prévoyance qui permettent à chacun, de son vivant, de financer ses obsèques et d'en régler toutes les modalités (enterrement civil ou religieux, crémation et choix des prestations). Une adhésion simple et facile vous permet de choisir librement et en toute tranquillité la meilleure formule adaptée à vos besoins.

Épargne ou prévoyance, le contrat obsèques c'est le libre choix de la périodicité du paiement de vos cotisations, à votre rythme et selon vos ressources. Le libre choix du type de versement. Unique, libre et programmé. Un conseiller est à votre disposition pour tout renseignement.



*Le Musée des Dentelles et Broderies recherche des bénévoles et des personnes passionnées par les contacts humains !!! Cette aventure vous intéresse ?*



**merci de contacter le 03.27.76.29.77**



**Nouvelle expo du jamais vu au Musée**

Cette exposition propose de présenter le travail de création et de recherche par des échantillons de dentelles rebrodées par les entreprises dentellières et ouvriers d'art ainsi que le produit fini, par des créations haute couture et de créateur. **Gratuite pour les Caudrésiens**

### Communiqués

#### du Service COM. de la Mairie

Compte tenu de la sortie différée du **DIALOGUE** en raison des élections, nous avons suspendu jusqu'au prochain numéro certaines rubriques : "vie économique", "ils s'installent, ils déménagent...", etc afin de vous relater l'actualité locale, très riche, de ces derniers mois. Merci de votre compréhension.

Le prochain guide pratique est en cours de rédaction. Vous êtes président d'une association ... et avez des informations d'ordre pratique à nous communiquer ? Merci de vous rendre à l'annexe 2 de la Mairie, au service communication afin que nous puissions en prendre note.



## Questions pour un Champion

Le Club Questions Pour Un Champion se réunit tous les mardis de 18h à 20h à la Maison des Associations, Boulevard Jean Jaurès. Il recrute toute personne sans limite d'âge désireuse d'enrichir ses connaissances dans une ambiance très sympathique. Le dernier tournoi s'est déroulé le 4 Mai dernier et nous serons présents au Forum des Associations le 18 mai 2008.

Pour tout renseignement contactez le :



ET HOP!

03.27.85.09.38.

Après 8 ans de Présidence au sein du Club de BOXE THAI, Monsieur Patrick LEPREUX quitte son poste. Ainsi Monsieur Alain BRIQUET prend la relève du Club.

Les cours ont lieu au Palais des Sports de Caudry, les Mardis et Vendredis de 20h à 22h  
Renseignements : 03.27.76.22.90

## L'Association SOLIDAR COMMERCE ÉQUITABLE

vous propose son PROGRAMME DE SORTIES

- 24 mai 2008 : Parc Mer de Sable à Ermenonville  
départ 8h retour 19h
- 25 mai 2008 : Parc Astérix à Chantilly  
départ 8h retour 21h
- 1<sup>er</sup> juin 2008 : Journée au ZOO de Lille



Au centre du plus grand poumon vert lillois, dans un décor verdoyant, découvrez plus de 80 espèces des 5 continents, dont près de 75 % sont menacées dans la nature. Sur plus de 3 hectares, vous pourrez admirer les animaux de la faune sauvage : oiseaux colorés, curieux petits carnivores, lémuriens, primates d'Amérique du Sud, reptiles et autres mammifères.

- Donc, passionnés de nature ou simples curieux, profitez de cette belle promenade.**
- départ 9h retour 18h
  - 14 juin 2008 : Voyage à Amsterdam (Pays Bas)  
départ 7h retour 22h



Renseignements et inscriptions à l'Office du Tourisme de Caudry :

☎ 03.27.70.09.67

Possibilité de régler en plusieurs fois!

**Office du Tourisme de Caudry**

Tel : 03 27 70 09 67 - Fax : 03 27 70 09 68



## Un séjour à l'ambiance amicale et joyeuse !...

En plus de ses multiples excursions, le Comité de la FNACA organise des voyages de plusieurs jours. Après le Maroc, l'Égypte, la Grèce, la Bretagne, en ce mois d'Avril, 60 membres de l'association ont séjourné dans le sud de l'Italie, à Sorrente, dans le golfe de Naples.

Ils ont découvert, sous la responsabilité de Gérard BEZIN, Jean-Claude GABET, Daniel MERCIER, dans une ambiance très amicale, la côte de la mer Tyrrhénienne.

Un programme bien équilibré a permis de gravir les pentes du Vésuve, volcan toujours en activité, ainsi que les ruines de Pompéi.

Le jour suivant, ce fut la côte d'Amalfitaine et ses merveilles jusqu'aux ruines d'origine Grecque de PAESTUM. Toute une journée a été consacrée à l'île de CAPRI-ANA, CAPRI, chère à Hervé Villard.

Le dernier jour, tour panoramique et visite du centre ville de Naples.

La présence de guides de langue française a facilité les contacts avec ce beau pays. Mêmes relations avec l'hôtelier dont l'épouse est Picarde.

Le dernier soir, un spectacle remarquable a permis, la coupe à la main, d'apprécier le niveau culturel de Sorrente. Sur la scène du théâtre TASSO, dans un décor soulignant la proximité du Vésuve, en quatre actes, des danses et des chansons rappellent la vie quotidienne des Italiens du Sud : Tarandelle, funiculi, funicula et autres airs au rythme endiablé.



Tous les participants dont Monsieur le Maire et son premier adjoint se sont accordés pour saluer la bonne organisation dans l'ambiance amicale et joyeuse qui caractérise la FNACA.

Gérard BEZIN

## De beaux moments de solidarité

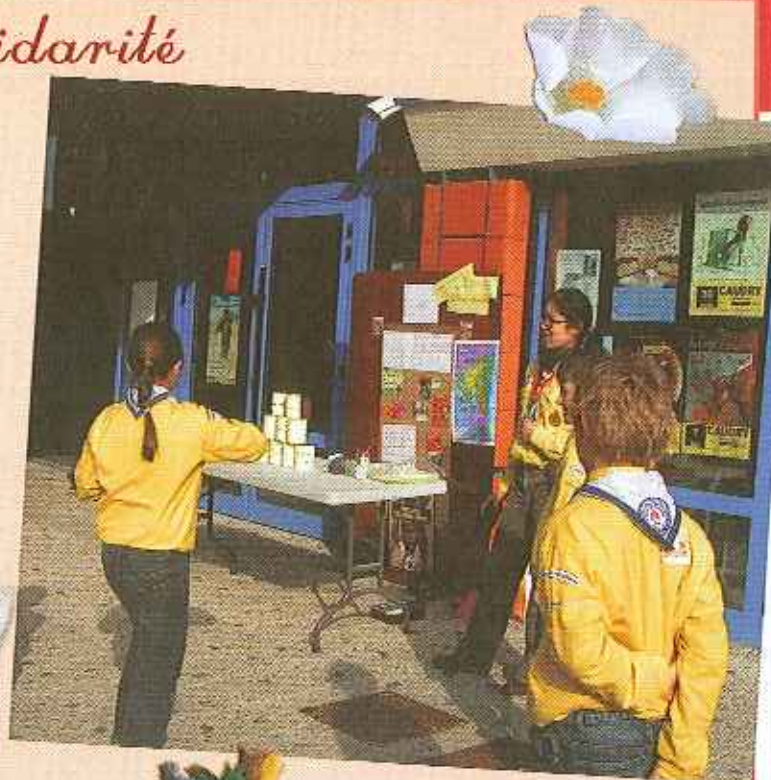
L'équipe du CCFD de Caudry a pu réaliser cette année encore une rencontre avec les adultes le 27 février à 19h à la salle Sainte Maxellende et une après-midi récréative le samedi 15 mars de 15h à 17h30 pour les jeunes au centre ville.

La soirée du 27 février était axée sur la solidarité ici. 4P pour la soirée, Pain - Pomme - Potage - Partage... et 2 intervenants ; Madame Boury responsable du Centre Social « Avenir Jeunes » Monsieur Dupont représentant les Restos du Cœur de Caudry.

Soirée conviviale et fraternelle ouverte à tous, et nous avons mieux compris le souci de ces associations à écouter les autres, à les aider à se trouver et à trouver une place dans la société, à leur donner de la dignité.

Le 15 mars une quarantaine d'enfants ont participé à l'événement « Bouge ta Planète » Grâce aux différents partenaires 12 stands de jeux leur ont permis de récolter près de 450€ qui seront envoyés au CCFD de leur part. Merci à la Mairie de Caudry pour son soutien et aux différents partenaires pour leur implication et leur participation.

Pour l'équipe du CCFD de Caudry,  
Françoise Lemaire



## Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui



## Les prochaines expositions

du 10/03 au 05/07

«Les usines et ateliers de Caudry depuis 1900»

du 15/07 au 08/11

«Les anciens artisans et outils d'époque»

Espace de Vie Historique  
Salle André Flament  
Place des Mantilles  
(Face au musée)  
03.27.70.09.64

Ouverture tous les jours  
(sauf Mardi et dimanche)  
de 15 à 18h  
ou sur rendez-vous.

## 19 Mars 2008 - 46<sup>ème</sup> Anniversaire du CESSER LE FEU DE LA GUERRE EN ALGÉRIE

La FNACA, la Municipalité et quelques centaines de participants ont rendu le traditionnel hommage aux victimes civiles et militaires du conflit du MAROC, de la TUNISIE, de l'ALGÉRIE de 1952 à 1962.

Le cortège s'est formé devant l'hôtel de ville pour rejoindre le Monument aux Morts où Albert FOUQUEUX pour la FNACA et le Maire ont prononcé des discours.

La Marseillaise de la Batterie Fanfare punctua la cérémonie. Au Pont des Arts, la Chorale "Acoroche Coeur" interpréta quelques chants.

Caudry célèbre cet anniversaire depuis 1963.

Gérard BEZIN



## Le Fifty-One International Ladies

Le Fifty-One Ladies Club de Caudry est un Club Service rassemblant 19 femmes de Caudry et de ses environs.

Rappelons qu'un Club Service est une association à but non lucratif composée d'hommes ou de femmes unis dans la volonté d'agir ensemble au service de la communauté et des autres en leur apportant leurs compétences professionnelles, leur temps, leur attention et leurs dons.

Les Ladies de Caudry ont choisi de favoriser la jeunesse du Caudrésis. Pour cela, elles font appel à des projets qu'elles souhaitent dûment argumentés, et qui font l'objet d'une étude approfondie. Le choix du soutien d'un projet aboutit à une remise de dons généralement en présence de la presse.

- Centre Social de Beauvois-en-Cis,
- l'école maternelle de Clary,
- les collèges Jean Monnet et Jacques Prévert,
- le lycée Jacquard,
- les Scouts et les Guides de France,
- le Volley Ball Club de Caudry,
- l'association Avenir Jeunes de Caudry... en autres ont bénéficié des dons du club pour différents projets bien ciblés.

**Le but et la devise du club :**  
Promouvoir l'amitié,  
l'estime et la tolérance.



Chaque année, le Fifty-One Ladies distribue des friandises dans les écoles maternelles de la commune en présence de St Nicolas, son âne et le Père Fouettard.

**Vous avez des projets, faites-les parvenir au Siège Social du club :**



Fifty-One Ladies Club de Caudry  
Restaurant "la Buissonnière"  
92 rue Victor Watremez  
59157 BEAUVOIS-EN-CIS

ou prendre contact avec la Présidente  
Simone MERY : 06.88.21.72.59.

La prochaine soirée d'automne se déroulera  
**le Samedi 8 novembre 2008**  
à la Salle Polyvalente du Val du Riot  
Soirée Dansante animée par l'Orchestre  
"Le Zénith" de ATH (Belgique)  
et la participation de  
l'École de danse Cécile AVIO



Photo :  
les 10 ans du Club

## Changement de Président à l'Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord

Le 22 décembre 2007, se réunissait au Centre Socio-Culturel pour son assemblée générale annuelle, l'Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord.

Le Président Guy BRACQ rendait son "tablier" et lui succédait Heindrick BRAT, membre de la section locale, élu à l'unanimité.

L'année 2007 aura été une année bien remplie pour la section, avec la participation à toutes les manifestations patriotiques de la Cité, mais également avec notre présence dans plusieurs communes voisines. Nous avons enregistré six nouvelles adhésions, ce qui porte notre effectif à 52 personnes. Nombre qui nous permettra de perdurer dans les commémorations et honorer le souvenir de nos Anciens Compagnons d'Armes, morts pour la France.

Sur cette photo qui représente le bureau de l'association et les sociétaires de l'UNC - AFN, on peut apercevoir les Elus de la ville : M. Boury et M. Vermeil, qui encadrent l'ancien et le nouveau président, ainsi que M. Wiert, ancien trésorier, remplacé par M. Jean-Paul Plet, M. Vital Deschamps, portedrapeau de la section, honoré pour ses trente ans de bons et loyaux services et M. Jacques Loiseaux.



Assemblée Générale de l'UNC-AFN, le 22 décembre 2007

## Un beau spectacle pour 300 enfants ravis

Le jeudi 27 décembre 2007, un théâtre bien rempli puis une salle des fêtes comble ont accueilli les 300 enfants des associations caritatives de Caudry, accompagnés d'un de leurs parents pour un spectacle de qualité faisant participer les enfants et un goûter couronné d'une distribution générale de friandises et de peluches pour les petits de moins de 6 ans par le "Père Noël". Goûter associé à un atelier de décoration de Noël des Réseaux et un numéro dansé d'Avenir Jeunes. C'est M. Guy BRICOUT, maire de Caudry qui à la salle des fêtes du Pôle Culturel, a souhaité de bonnes fêtes de fin d'année à tout ce petit monde. Mme AVIO, Déléguée aux Relations avec les associations caritatives et M. VERMEIL ont supervisé avec le CCAS, l'organisation de ce bel après-midi.



Associations participantes : Croix Rouge, Secours Catholique, Re-Actifs, Restos du Coeur, CCAS, Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs, Avenir Jeunes, la SADE, la FNATH, Conseils et Finances Familiales, UDAF et Caudry Coeur.

## Le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Caudry Association support du Fonds de Participation des Habitants

Le Conseil Régional accompagne depuis plusieurs années les Fonds de Participation des Habitants (F.P.H.). Destinés à favoriser le développement social des quartiers, ces fonds favorisent l'initiative de groupes d'habitants grâce à une aide financière souple et rapide. À Caudry, ce dispositif est complété par des financements provenant de la ville.

- Vous êtes impliqué(e) dans la vie de votre quartier et vous souhaitez y organiser une animation, des sorties en groupe ou des activités sportives ou culturelles?
- Vous représentez une association citoyenne porteuse d'un projet visant à développer les échanges entre les habitants?

Alors vous êtes concerné(e) par le Fonds de Participation des Habitants.

C'est un outil administratif et financier pour des projets d'habitants, de faible coût, de réalisation immédiate, auxquels les circuits habituels souvent trop longs ne savent pas répondre.

Il est géré par un Comité de Gestion composé actuellement du Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs, de l'association Avenir Jeunes, du Centre Social Du Bellay, de l'association Re-Actifs, des Géants Caudrésiens et du représentant de la Politique de la Ville. Il reste ouvert à toute personne ou association désireuse de soutenir des initiatives locales portées par les habitants de Caudry.

Ce Comité établit un Règlement Intérieur précisant les modalités de désignation des membres et la procédure d'attribution de la subvention. Il se réunit une fois par mois et s'appuie sur le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Caudry pour la gestion des fonds du F.P.H.

- Si vous êtes intéressé par cette démarche, vous pouvez retirer les fiches-projets :
- au Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs  
rue Camille Desmoulins (03.27.85.49.72)
  - auprès des Centres Sociaux Du Bellay  
14/2 rue Clément Marot, (03.27.76.26.75)  
et Marliot  
8, rue Marliot (03.27.75.84.11)
  - et de la Maison de Quartier Maupassant  
rue de Paris (03.27.75.26.78)
  - à la Maison des Associations  
64 Bd Jean Jaurès (03.27.76.16.09)

Pour toute information sur le F.P.H. :  
F. DUHAUT chargé de mission cohésion sociale  
à la Mairie de Caudry - 03.27.75.72.34  
ou fduhaut@mairis.caudry.fr



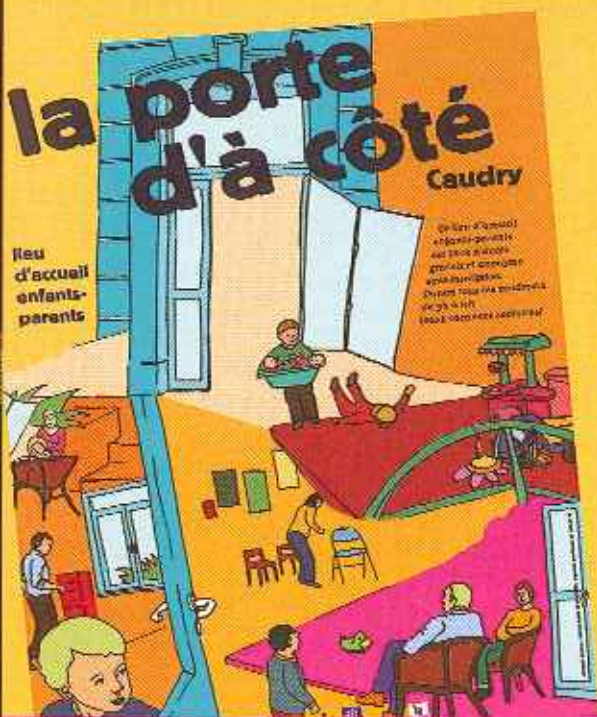
## Chasse aux oeufs de Pâques



Le Samedi 22 mars 2008, les associations caritatives de caudry et le CCAS ont organisé sous le soleil une chasse aux oeufs pour les enfants de 2 à 6 ans au Centre aéré de Caudry. Environ 70 enfants des familles que les associations aident sont allés chercher des oeufs factices dans la pelouse, oeufs échangés ensuite contre des oeufs en chocolat bien sûr ! En rapportant leur invitation, ils ont aussi reçu un sachet garni d'une poule en chocolat et de petits oeufs.



Cette première manifestation des associations suivant les élections a été honorée de la présence de Monsieur Guy BRICOUT, maire de Caudry et de plusieurs élus, sans oublier Madame AVIO qui est venue faire ses adieux à toutes les associations. !



*Vous attendez un enfant ?  
Vous avez un enfant entre 0 et 3 ans ou un enfant non scolarisé ?  
Vous avez envie qu'il joue avec d'autres enfants en votre présence, de rencontrer d'autres parents ...  
envie de souffler ou besoin de prendre du temps avec votre enfant, vous souhaitez échanger avec les accueillants,*

**La porte d'à côté, c'est pour vous !**

**La porte d'à côté**

8, rue Marliot 59554 Caudry

Tél : 03.27.75.84.11. Fax : 03.27.84.08

mail : [avenir-jeunes@wanadoo.fr](mailto:avenir-jeunes@wanadoo.fr)

# FÊTE DE LA MUSIQUE 2008

## Un aperçu du programme

- 21 juin : PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE 14H30 À 17H30  
GROUPES DE ROCK : "Mélomane", "S.K.O.R", "Hérésia", "Life Elixir",  
AU CENTRE VILLE DE 14H À 17H  
DJ ANNEÉS 80 À PARTIR DE 21H AU CENTRE VILLE
- 22 juin : CARNAVAL (un programme détaillé sera à votre disposition mi-juin)
- 24 juin : PIANO ET GUITARE À L'ÉGLISE D'AUDENCOURT À 18H  
CHORALE DE CAUDRY À AUDENCOURT À 19 H  
"Caudry chante Piaf"
- 25 juin : REMISE DES DIPLÔMES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
- 26 juin : TEMPS DANSES avec "ESQUISS"  
avec le collègue Jean Monnet, la section Danse de la Gym Volontaire de Beauvois, Caudry Gym Plus, l'Ecole de Danse de Cécile AVIO AU THÉÂTRE À 20H
- 27 juin : QUATUOR DE SAXES À LA BOURSE DU TRAVAIL À 18H30
- 28 juin : "The best of blues brothers" PAR LES EIGHT KILLERS





# Les cheminées d'usine, monuments de notre patrimoine

par Claude DOYER

**Les cheminées de nos ateliers et de nos fabriques occupent, dans notre patrimoine, une place toute particulière qu'évoque, en images, l'exposition présentée en ce moment par l'association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui. Cet article résume ce travail et essaye de répondre à quelques-unes des questions qui se posent à leur sujet.**

## - Les premières qui se dressèrent dans le ciel de Caudry :

Celle d'une brasserie très probablement. Il en existait ici de temps immémorial comme dans la plupart des villages de nos contrées. (photo 1 brasserie Carpentier); d'une sucrerie sur la route Cambrai - Le Cateau au Petit Caudry (photo 2 sucrerie);

- **L'arrivée de la machine à vapeur en 1855** dans le nouvel atelier d'André Carpentier, rue des Juifs (rue André puis Albert Mélayers) bouleverse le paysage de notre bourg de 4000 h (photo 3).

En 20 ans onze ateliers s'équipent de ce moyen révolutionnaire d'actionner plus vite et plus régulièrement des métiers plus larges.

## - L'exceptionnelle croissance des années 1880.

Une machine à vapeur de 4 CV entraîne une quinzaine de métiers et consomme 100 tonnes de charbon par an. L'immense majorité des fabricants ne possède, à cette époque, qu'un seul métier acheté d'occasion à Calais ou à Nottingham et la puissance et le coût d'une telle machine sont hors de proportion avec leurs moyens et leurs besoins. Un entrepreneur de maçonnerie, Julien Vanhaël, conçoit alors l'idée de construire un atelier divisé en emplacements loués aux dentelliers et alimentés par une machine à vapeur installée au sous-sol. Connue sous le nom d'"atelier Julien" ce prototype connaît en quelques années un immense succès (photo 4 atelier Julien). En 1898, 24 ateliers de ce type sont occupés par 140 fabricants. L'atelier Plez en loge à lui seul 23. La location d'emplacement se pratiquera jusque dans les années 1960. Le tissage s'approprie, mieux encore la force motrice de la vapeur. Le tissage mécanique supplante rapidement les tisseurs en cave. 600 ouvriers travaillent dans les fabriques Doutré rue nationale, (photo 5), Hendryck (ancêtre de la maison Dumont) et Noufflard. Conséquences de cette révolution industrielle, la population fait plus que doubler en quelques décennies : de 4000 en 1850 elle atteint 14 000 à la veille de la Grande Guerre. Quatre briqueteries dont une seule équipée de four fournissent cet immense chantier. (photo 6 Briqueterie Binutti).

Neuf brasseries ravitaillent les 60 cabarets de la ville.

Photo 5 :  
Atelier Doutré



Photo 1 : Brasserie CARPENTIER



Photo 2 : Sucrerie, route Nationale



Photo 3 :  
Pierre bleue  
A. Carpentier  
1855



Photo 4 : Atelier Julien

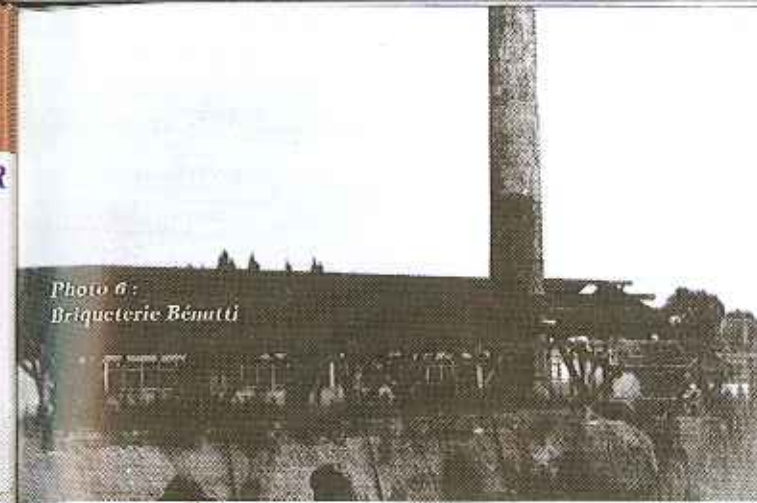


Photo 6 :  
Briqueterie Binutti



Photo 7 :  
La Caudrésienne

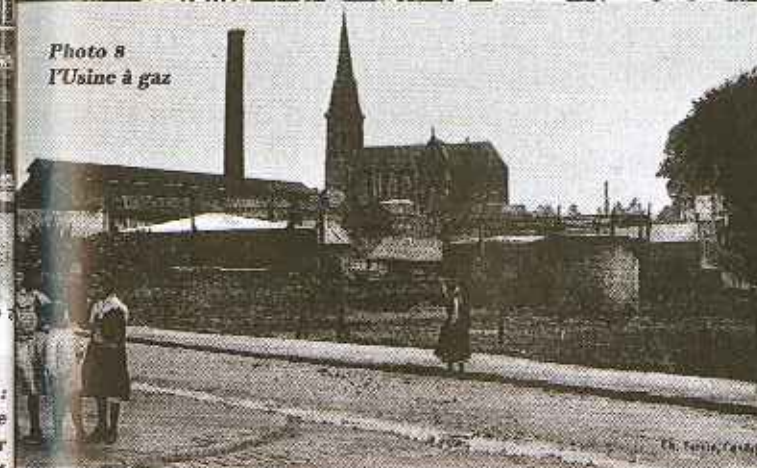


Photo 8 :  
Usine à gaz

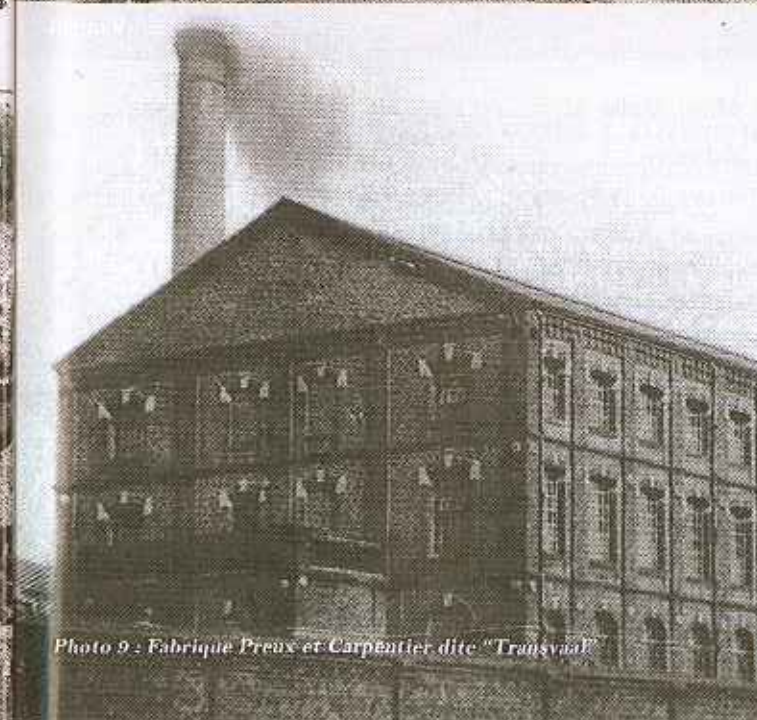


Photo 9 : Fabrique Preux et Carpentier dite "Transvaal"

**L'arrivée du chemin de fer en 1858** rend possible l'approvisionnement de ces chaudières. Une deuxième sucrerie s'implante à proximité de l'embarcadere. Sa cheminée de 55 mètres domine toutes celles de la cité. Elle sera abattue en 1969. Six apprêts répondent aux besoins (photo 7 des fabricants de dentelle la Caudrésienne). La maison de camionnage Raoul Ego, fondée en 1880, approvisionne toutes ces entreprises et parmi ses clients, l'usine à gaz pauvre de la rue d'Avesnes (photo 8 usine à gaz).

- **La construction du Transvaal en 1899** marque l'apogée de la construction des cheminées d'usine (photo 9 Transvaal). Caudry dut en compter trente-cinq environ, d'importance fort inégale, que nous montrent mal les photos d'époque.

## - Les énergies concurrentes

Depuis les années 1890 la machine à vapeur employée dans la dentellerie souffre de la concurrence du moteur à gaz et l'électrification interrompt, au tournant du siècle la construction de nouvelles cheminées.

Beaucoup ne seront pas reconstruites après la Première Guerre. Il nous reste aujourd'hui 4 de ces vestiges de la Révolution Industrielle : Le Transvaal, les Ateliers Sophie Hallette, rue Mélayers, la brasserie Coopérative dans la cour de Sainthimat et l'apprêt Maréchal maintenant ateliers municipaux. La ville de Caudry possédait naguère sa machine à vapeur et sa cheminée à la station de pompage de St Benin (photo 10 St Benin).

**L'organisation des prochaines Journées du Patrimoine nous permettra-t-elle de nous réapproprier ces vestiges de notre renommée et de constituer, parmi tant d'autres, des éléments de notre fierté d'être Caudrésiens ?**

Claude DOYER,  
Caudry le 17/04/08



Photo 10 : St Benin



**Vous arrivez à Caudry ?  
Vous vous installez à Caudry ?**

**L'Office de Tourisme \*  
vous accueille**  
(Association Loi 1901)

Merci de venir  
vivre à Caudry !



**OT de CAUDRY**  
Place de Gaulle - 59540 CAUDRY  
03.27.70.09.67  
office.tourisme.caudry@wanadoo.fr

**SORTIE EN AUTOCAR  
à Saint Quentin**  
organisée par l'OT\*

**Samedi 7 Juin 2008**

Une journée superbe, agrosable  
dans la ville de Saint Quentin  
Départ 8h30  
Retour 19h30  
Prix 40 €



Visite de la Basilique, de l'Hôtel de Ville,  
déjeuner au Restaurant "Villa d'Isle",  
ainsi que visite du Musée Antoine Lécuyer  
et circuit de bûchages en autocar.

Pour passer  
**UNE EXCELLENTE  
JOURNÉE,**  
venez nous  
rejoindre !  
CAUDRY

**Contribuez au Développement  
Touristique de votre ville  
Devenez ACTEUR**

**Adhérez à l'OFFICE DE TOURISME  
de Caudry**



**Nos actions :**

Accueillir, renseigner, aider à organiser des séjours et des vacances, faire découvrir notre patrimoine architectural, culturel et de savoir-faire, faire connaître les manifestations du Cambrésis.

Merci de bien vouloir retourner le coupon accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'Office de Tourisme\* de Caudry.  
Place du Général De Gaulle - 59540 Caudry  
**Tél : 03.27.70.09.67**  
office.tourisme.caudry@wanadoo.fr

Mme, Melle, M. : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Téléphone : .....



**COTISATION :**

- 50€ membre bienfaiteur
- 12€ une personne
- 22€ un couple
- 5€ étudiant / demandeur d'emploi

**Vie Culturelle**

**L'Office Municipal de la Culture  
À LA MAISON DES ARTS - rue Aristide Briand**

*La saga des  
Ateliers de l'OMC  
Continue  
Avec LA CAUDRIOLE,  
Un groupe d'amateurs  
De belle écriture  
Réunis autour de Paule LEFEBVRE (Photo)  
Il y a maintenant cinq ans.  
Offrant la possibilité à ceux qui  
Le désirent de s'exprimer  
En prose, vers, patois etc...*



Vous l'aurez compris ce  
texte est un acrostiche,  
thème du 3<sup>ème</sup> concours qu'organise la CAUDRIOLE  
qui sort actuellement son 25<sup>ème</sup> numéro entièrement gratuit  
diffusé au delà du Cambrésis et même du département.

Les textes doivent arriver au plus tard pour le  
31 juillet. Il y sera question de faune,  
de flore et ou personnalité.  
Toutes les modalités sont indiquées dans le numéro 25.



Et pour plus de  
renseignements vous pouvez vous adresser  
à la Maison des Associations.  
Tél : 03.27.76.16.09.

Dès à présent à vos agendas pour  
**LES DATES DU SALON D'AUTOMNE 2008**  
du dimanche 18 septembre  
au dimanche 5 octobre 2008.

Paule LEFEBVRE  
et les amateurs de  
belle écriture

**2<sup>ème</sup> Tournoi de Questions Pour un Champion de Caudry**

Le club « Questions pour un Champion » de Caudry a organisé le Dimanche 04/05/08 son 2<sup>ème</sup> Tournoi régional avec 32 participants, individuels ou membres d'un club du Nord, du Pas de Calais, de l'Aisne, des Ardennes et de Belgique.

Le tournoi commence par le jeu de 8 poules de 4 participants. Le gagnant participe à la demi-finale, dont les gagnants vont en finale que Monsieur Lenoble de Boussières en Cambrésis, en individuel, a remportée brillamment devant Monsieur Legrand, non moins brillant, déjà finaliste au niveau National.

Les coupes offertes par Monsieur Guy Bricout, Maire et Conseiller Général, excusé, furent remises par Mesdames Régine Dhollande, Adjointe et Martine Dauchet, Conseillère.

**LE CLUB DE CAUDRY FONCTIONNE CHAQUE MARDI DE 18 à 20 H. à la Maison des Associations, Bd J.J. Jaurès. Il accueille toutes les personnes désireuses de se cultiver dans une ambiance amicale et sympathique.**

Renseignements au 03.27.85.09.38



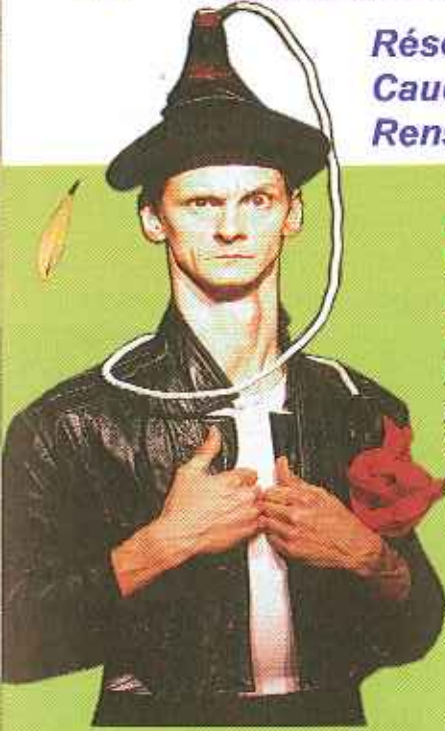


# Il pleut des SPECTACLES avec les Scènes Mitoyennes !!!

En attendant de découvrir la programmation de la saison prochaine (le programme 2008/2009 sortira fin Août), les Scènes Mitoyennes vous proposent de profiter, avant l'été et ses grandes vacances, des DERNIERS SPECTACLES. Plus d'infos sur les sites : [www.scenes-mitoyennes.fr.tc](http://www.scenes-mitoyennes.fr.tc) ou [myspace.com/scenesmitoyennes](http://myspace.com/scenesmitoyennes)



Réservations : Offices de Tourisme de Caudry et Cambrai  
Renseignements : 03.27.70.09.60



## HUMOUR

vendredi 16 mai

### Patrick Cottet-Moine

Expert en mime et en bruitage, il fait rire et sourire pendant plus d'une heure.

20h30 - théâtre de Caudry

6 € / 12 €



## HUMOUR

samedi 31 mai

### Éloge de la pifométrie

Spectacle à mourir de rire, un hommage à la richesse du langage populaire.

20h30 - théâtre de Caudry

6 € / 12 €

## THÉÂTRE - TÉMOIGNAGE

mardi 3 juin

### Le ventre de la baleine

La solitude et l'enfermement d'une femme confrontée à l'alcoolisme de son mari et battue par celui qu'elle continue à aimer malgré tout.

20h30 - théâtre de Caudry

6 € / 12 €



## CONCERT

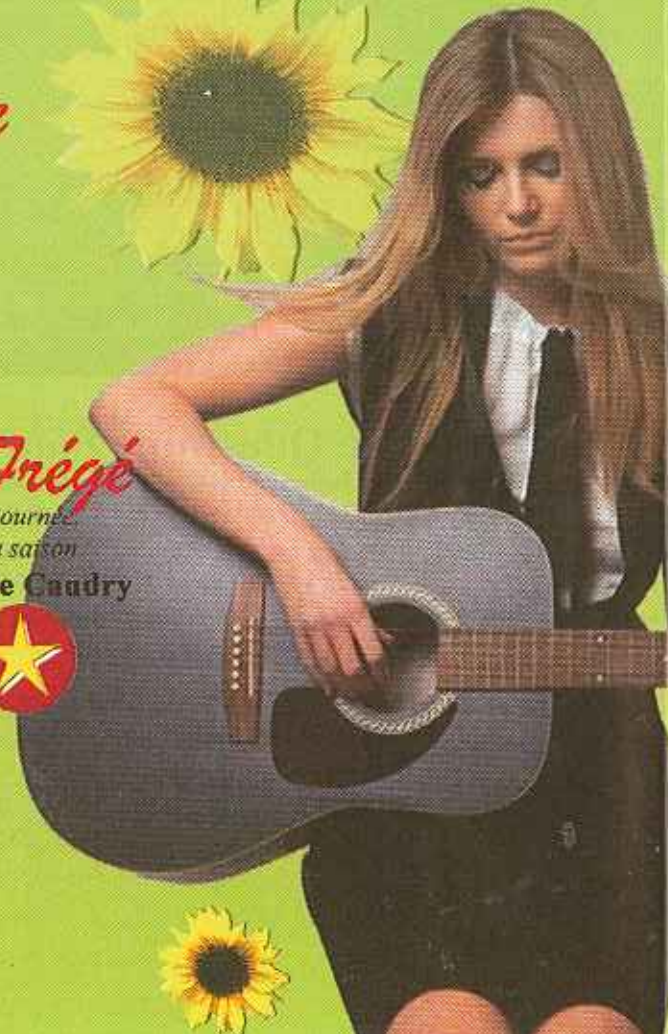
mardi 10 juin

### Élodie Frégé

Dernier concert de sa tournée  
Dernier spectacle de la saison

20h30 - théâtre de Caudry

15 € / 20 €



## Mais aussi, HORS DE CAUDRY

Samedi 17 mai - Musique Classique - Théâtre de Cambrai  
avec Frédéric Vaysse-Kuitter

Samedi 24 mai - Musique Baroque - Église de Malincourt  
avec Olivier Spilmont et l'ensemble Alia Mens

# Il pleut des FILMS au cinéma LE MILLÉNIUM !!!

Entre sa sortie (le 20 février) et aujourd'hui, le film de Dany Boon « Bienvenue chez les Ch'tis » a déjà totalisé plus de 11 000 entrées à Caudry...

## Un record pour le Milléniun !!!

Devant l'engouement du public pour ce film, de multiples séances supplémentaires ont dû être aménagées pour permettre à tous de le voir...

Les films à venir sont tout aussi prometteurs, notamment le quatrième volet des aventures d'« Indiana Jones », que nous aurons le plaisir de vous proposer en sortie nationale, le 21 mai prochain. Toujours dans les blockbusters, nous vous proposerons le très attendu « Sex and the City » ; « Speed Racer », le nouveau film des frères Wachowski, déjà réalisateurs de la trilogie « Matrix » ; ou encore « Phénomènes », de M. Night Shyamalan, le réalisateur de « Signes » et du « Sixième Sens ».

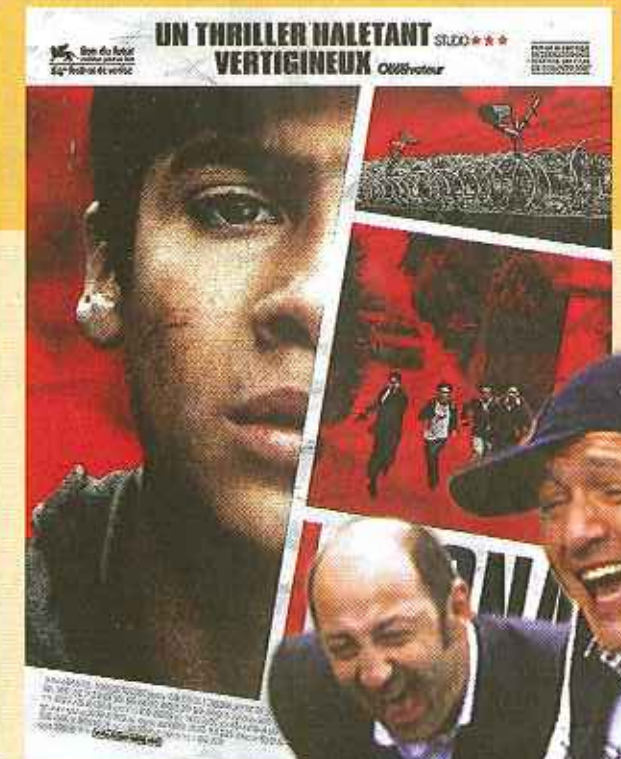
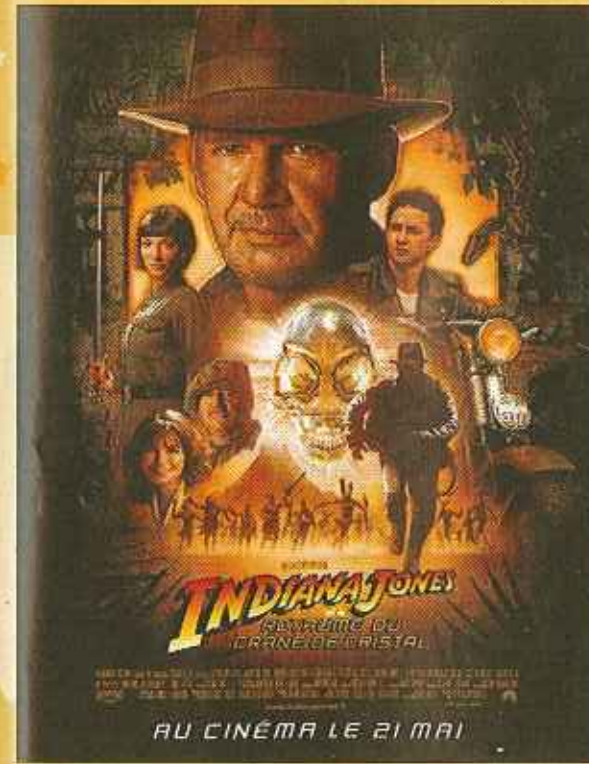
Comme toujours, nous nous efforçons de vous offrir des films très variés, avec, en mai, « La Zona », critique sociale virulente du Mexique se mêlant au cinéma de genre ; « Les Citronniers », parabole sur le conflit palestinien ; ou encore la comédie de Jean-Paul Rouve, tirée de l'histoire vraie d'une figure du grand banditisme : « Sans arme, ni haine, ni violence ».

Un Ciné-Goûter est aussi en préparation ! Vous en saurez plus prochainement, de même que sur nos événements à venir, en consultant régulièrement le site du cinéma :

[www.le-millennium.fr.tc](http://www.le-millennium.fr.tc)

Quelques soient vos goûts, l'équipe du Milléniun vous accueillera avec plaisir !

Julien MELONI,  
Médiateur cinéma.



Le programme du cinéma est édité toutes les deux semaines, et est disponible chez les commerçants, en Mairie, à l'Office du Tourisme \*...





# Agenda

**V**ous souhaitez apprendre la musique, pratiquer un instrument, intégrer un orchestre ou une chorale : Inscrivez-vous à l'école Municipale de Caudry Jardin musical pour les enfants dès 5 ans.

Instruments enseignés : Flûte, clarinette, saxophone, cor, trombone, saxhorn, percussions, guitare, piano.  
Inscriptions en juin à l'école de musique (rue Osbert). Renseignement au 03.27.75.03.27



**L'Opérette à l'honneur**  
**Concert des HARMONIES de Caudry et Le Cateau**  
**dimanche 1<sup>er</sup> juin 16H au Théâtre**  
Directeurs  
Pascal Loprêtre Cléora Freté  
Entrée Gratuite



Puisse la présence de ce petit ange transformer votre existence et marquer le début d'une belle histoire...

## Naissances

- 15/12/2006 Zélia Britney Pascale LAMAND
- 20/12/2006 Léna Maria Yolande DRUESNES
- 21/12/2006 Maxime Luka GODDET
- 21/12/2006 Enzo Luc-Guy Dominique Cécile BERNARDIN
- 22/12/2006 Thérésina Marie BOURLON
- 25/12/2006 Marianne Adeline ROSSET
- 21/02/2007 Baptiste Henri André Yannick DOUAY
- 14/09/2007 Victor René LAIGLE
- 03/12/2007 Grégory Donovan Dyclan VICART
- 05/12/2007 Inès MARCAILLE
- 06/12/2007 Mathieu Thierry Jean-Pierre SANTER
- 07/12/2007 Arthur Jérôme Thomas HOLUIGE
- 07/12/2007 Coline Marie MARQUANT
- 07/12/2007 Emma Geneviève Solange MONIER
- 08/12/2007 Laurette Alice Marie GAUTHIER
- 09/12/2007 Lucie Emilie Joëlle WILLAME-DUPONT
- 10/12/2007 Maxime Franck Daniel MÉRÉSSE
- 12/12/2007 Johanito RENOLD
- 12/12/2007 Patricia RENOLD
- 12/12/2007 Maureen Danièle Annie-Claude VASSEUR
- 12/12/2007 Ethan BOUDJOUDI
- 15/12/2007 David Etienne Roger JACQUEMIN
- 15/12/2007 Théo André Hervé Eric MALÉSIEUX
- 16/12/2007 Noémie Marie Monique FOSTIER
- 16/12/2007 Shana Pascale Dominique THIEULLET
- 17/12/2007 Laly PLOUVIN
- 19/12/2007 Sulivan Marcel Thierry REMERICQ
- 20/12/2007 Eliot Jean-Marc Robert ALLION
- 24/12/2007 Eytan Stéphane André GHISGAND
- 26/12/2007 Gabriel Hubert Christian CLAISE
- 26/12/2007 Enzo Bryan Damien MINAUX-ROCH
- 28/12/2007 Louka Didier Jean-Michel GALLO
- 29/12/2007 Thibaut Thomy CATIFAIT
- 02/01/2008 Ilona Lucie Raymonde RASSEL
- 04/01/2008 Carla DOS SANTOS
- 10/01/2008 Etienne Jules Paul WALLERAND
- 12/01/2008 Jade-Marisha Esther COLPIN
- 14/01/2008 Lola Deborah Corinne Thérèse MARTHO
- 14/01/2008 Lucas Samir Mohand MARTHO
- 15/01/2008 Maëlys Pauline CAUCHY
- 16/01/2008 Livia Josette Rose-France TERAMO
- 17/01/2008 Nathan Bernard LESNE
- 20/01/2008 Loucas Jean Roger GLACET
- 21/01/2008 Timothé PLET
- 25/01/2008 Louis Michel DAVAIN
- 25/01/2008 Kenzo Guislain Jérémy GUNET-GUILBERT
- 25/01/2008 Flore Marie-Alice Sandrine VANÈSE DOMINGUE
- 24/01/2008 Angelo Saïd René ALJEM
- 24/01/2008 Heïla Inès SANHAJI
- 27/01/2008 Melissa KAYA
- 27/01/2008 Clément LAVERNY
- 29/01/2008 Maël Ali Tadeusz BOBEK
- 30/01/2008 Malone Pierre Jean-Marc LOISEL
- 01/02/2008 Kyllian Gérard Philippe COTTEAU
- 01/02/2008 Alice Georgette Raymonde MOULIN
- 04/02/2008 Esteban Didier Jean-Luc BODA
- 04/02/2008 Célia NOËL
- 05/02/2008 Romain LOBRY
- 08/02/2008 Nollan Pascal Alexandre APPLINCOURT
- 08/02/2008 Mathilde Elodie Magali LESEC
- 10/02/2008 Loévan Jean Claude DEBEAUQUESNE
- 11/02/2008 Romann BOITTELLIE
- 15/02/2008 Maëlys Claude Céline DESCRYVER-HALLI
- 20/02/2008 Alice Gertrudis Evlyne HAESAERT
- 21/02/2008 Marion Martine Marie-Reine TOEUF
- 21/02/2008 Enzo Joël Jannet DUCONSEN
- 24/02/2008 Gladys POULAIN
- 27/02/2008 Léo LEROY
- 28/02/2008 Enzo ROSSI
- 01/03/2008 Abygaïl Paola VERNEZ
- 06/03/2008 Timéo COOPMAN
- 06/03/2008 Lucas Joseph Loà DANIEL
- 06/03/2008 Manon LERON
- 14/03/2008 Lucie Catherine Geneviève LACOMBLE
- 15/03/2008 Clarisse HUGUET
- 19/03/2008 Léo André Hervé Charles DEVOUGES
- 24/03/2008 Léa Corinne Brigitte COPIN
- 26/03/2008 Marjorie HERBIN
- 27/03/2008 Lola Jessica Muriel Marie Rosi NOËL
- 29/03/2008 Noémie GARDIN
- 30/03/2008 Noham Jérémy GUEGUEN
- 04/04/2008 Kenzo Denovan Claude Teddy LOISEAU
- 06/04/2008 Lilou Maëva TAISNE
- 07/04/2008 Stacey Kelly Fanny CLAISSE
- 07/04/2008 Logan Aaron Jérôme Gérald MÉKIL
- 07/04/2008 Mathys QUENNESSON
- 08/04/2008 Grazilda Magalilena Monique VERHAEGHE
- 10/04/2008 Mathéo Roger Philippe Maxime CARNOYE
- 10/04/2008 Adeline CASTRO
- 11/04/2008 Lilou Laury Carole Aurore CAILLAUX
- 13/04/2008 Mathy Robert Philippe Davay VINIAL
- 15/04/2008 Chloé Irène Marguerite MARÉCHALLE
- 18/04/2008 Justine Delphine Lucienne UNISSART
- 17/04/2008 Florian Nicky Ethan NOËL
- 18/04/2008 Meline Valérie ARNAUD
- 18/04/2008 Gabriela Nayeli Isabel GIL
- 19/04/2008 Maïlle Marie-Andrée Stéphanie FOULON
- 20/04/2008 Margaux HUROT
- 21/04/2008 Alyssa Vanessa Jenny DAMIENS

## Contest de SKATE

**Samedi 12 Juillet 2008**  
**de 13h à 19h**  
près du Stade  
**Louis SANDRAS**

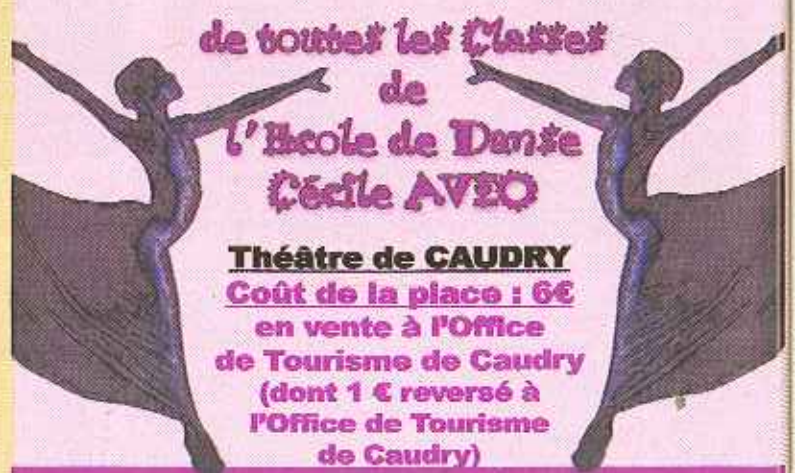


**Spectacle garanti et gratuit**  
**Venez nombreux.**

## ÉCOLE DE DANSE DE CAUDRY SPECTACLE DE DANSE

**"Les Cartes Blanches"**  
**Samedi 7 Juin 17H et 20H30**  
**Dimanche 8 Juin - 15H et 18H**

## Présentation



de toutes les Classes de l'École de Danse **Cécile AVEO**  
**Théâtre de CAUDRY**  
**Coût de la place : 6€**  
**en vente à l'Office de Tourisme de Caudry (dont 1 € reversé à l'Office de Tourisme de Caudry)**

**Venez nombreux les applaudir !!!**

## Mariages "Ton Amour est dans ma vie comme un roseau dans les bras du vent"

- 02/02/2008 Laurence Marie Claire DEUDON & Hervé Jules Henri DUBOIS
- 22/03/2008 Aurore Micheline DÉROSIÈRE & Eric SAUTIERE
- 12/04/2008 Carole LEDUC & Elhassane AKHEZANE
- 19/04/2008 Roberte RICHOMME & Jean-Michel LECLERCQ
- 19/04/2008 Karine Gisèle Augusta LABADIE & Romuald Armand Alber Roger DOUAY

## Décès

- 10/09/2007 Simonne ROBE née STORET 99 ans
- 30/11/2007 Denise Christiane BONIFACE 73 ans
- 02/12/2007 Jeanne LIÉNARD née TAQUET 77 ans
- 03/12/2007 Alain Raymond DAVOINE 66 ans
- 06/12/2007 Inès MARCAILLE
- 12/12/2007 Jean-Baptiste JOCAILLIE 84 ans
- 14/12/2007 Alfonso TODESCHINI 80 ans
- 15/12/2007 Makhir Gennadi LASSUN née PARINCAUX 82 ans
- 17/12/2007 José DEUDON 50 ans
- 19/12/2007 Louis Marie Irma CAIXTII née VALLEZ 82 ans
- 20/12/2007 Michel Camille CANONNE 54 ans
- 22/12/2007 Eric VANHIERDE 61 ans
- 26/12/2007 Odette Marie Vignie GIBOT épouse GURY 85 ans
- 28/12/2007 Gérard Fernand Jules DEPREUX 65 ans
- 30/12/2007 Daniel Lucien Léon GRENIER 57 ans
- 01/01/2008 Anahé Zita Marie COURET née VALLEZ 82 ans
- 02/01/2008 Maurice Gustave GAUBEEN 63 ans
- 02/01/2008 Mireille Mauricette GUERRIER
- 07/01/2008 Nadine LECLERCQ épouse 56 ans
- 08/01/2008 Noël Albert André BRUNEL 75 ans
- 16/01/2008 Louise HIBOUX née MONARD 86 ans
- 17/01/2008 Julieanne BRISTEN veuve LÉCOT 88 ans
- 20/01/2008 Serge STEPHAN 66 ans
- 23/01/2008 Marie-Louise LAMOTTE veuve 73 ans
- 25/01/2008 Jean Roger COLEAU 79 ans
- 25/01/2008 René Ferdinand BLOT 79 ans
- 27/01/2008 Jean Lucien MERESSE 75 ans
- 28/01/2008 Marie Angèle Zuhra FOURIER née SAUTIERE 82 ans
- 29/01/2008 Christian Emile EVENS 60 ans
- 29/01/2008 Dominique Germain TISON 45 ans
- 01/02/2008 Emile Jules Hippolyte GRATTE 66 ans
- 02/02/2008 Simonne EDME née FRANÇOIS 87 ans
- 02/02/2008 Simone Françoise veuve EDMÉ 87 ans
- 06/02/2008 Claude Henri LESAGE 79 ans
- 10/02/2008 Daniel Grégoire THÉRY 68 ans
- 19/02/2008 Alphonsine Marie LOONES veuve TISON 91 ans
- 27/02/2008 Claude Georges Emile BEAUSSEAUX 69 ans
- 02/03/2008 Emile PANTEGNIÉ 79 ans
- 04/03/2008 Jeanne DISLAIRE veuve 78 ans
- 06/03/2008 Francis Léon DEMAILLY
- 10/03/2008 Aldo Eugenio MOLINARO 77 ans
- 11/03/2008 Jean Bernard OUDOT 84 ans
- 12/03/2008 Gisèle HELOIRE née LECLERC 75 ans
- 13/03/2008 Ghislain Marié Joséé HUCHIETTE 32 ans
- 14/03/2008 Jean-Pierre RARYK 58 ans
- 15/03/2008 Jean-Pierre ROBERT 61 ans
- 15/03/2008 Raymond Augustin LELOIR 80 ans
- 15/03/2008 Guy Albert LASTEAU 69 ans
- 16/03/2008 Ilaricte France BOITTAUX née POULAIN 90 ans
- 16/03/2008 Mohamed HAJJI RHOBZI 30 ans
- 20/03/2008 Dominique Simone BELLOT épouse MACHU 58 ans
- 20/03/2008 Suzanne Fernande FORTIN épouse PRU 72 ans
- 22/03/2008 Eugène EGO 87 ans
- 23/03/2008 Ilaricte Charlotte DENIMAL née MÉRÉSSE 88 ans
- 25/03/2008 Jean Pierre Henri LEDUC 74 ans
- 27/03/2008 René Julien Arthur BEAUVILLAIN 81 ans
- 29/03/2008 Suzanne Louise Yvonne DUSSART épouse 61 ans
- 04/04/2008 Henri Remy DUPONT 64 ans
- 08/04/2008 Allécha Marie-Louise BOUBAY née CATTILAIN
- 09/04/2008 Ilaricte Léonie BESIN veuve DOUAY 89 ans
- 15/04/2008 Dominik IIASIAK 72 ans
- 18/04/2008 Jean-Marc Laurent TOURNEUR 46 ans
- 21/04/2008 Stéphane WOZNIAK 67 ans
- 21/04/2008 Jeannine Marie DÉFOSSÉ épouse 78 ans
- 21/04/2008 Jeannine Emilia PRUVOST épouse Véri 84 ans

**Soirée Africaine**  
le samedi 28 juin 2008  
et Expo. de Peinture d'Art  
du 28/06 au 1<sup>er</sup> 07

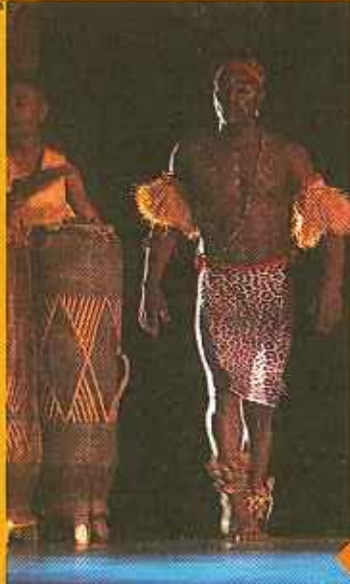
Geneviève ETHUIN (Artiste de peinture) et présidente de l'association APACE (Association de Peinture d'Art et Danse Africaine) organisent :  
-un gala de danse sur le thème de l'Afrique et  
-une exposition de peinture d'art ayant pour thème "Beauté d'ailleurs et mélange de tissus" du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2008 au PONT DES ARTS de la ville de CAUDRY.  
APACE a pour invité et participant à l'exposition : l'Artiste Peintre Guy RATE

Horaires d'ouvertures pour l'exposition de peinture (entrée gratuite)  
-Vernissage 28 juin 2008 à 18 h 45 précise  
-Dimanche 29 Juin de 16h à 19h30  
-Lundi 30 juin au mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 14h à 19h

le 28 juin après le vernissage de l'exposition, il vous sera proposé un repas africain payant et un spectacle haut en couleurs. La soirée aura lieu dans la Salle des Fêtes du pôle culturel

Au programme :  
-un repas en buffet africain  
-un défilé de mode avec tenue africaine  
-ballets et chorégraphies africaines  
-Le groupe KURAMBA de LILLE (bateurs de djembés africains)

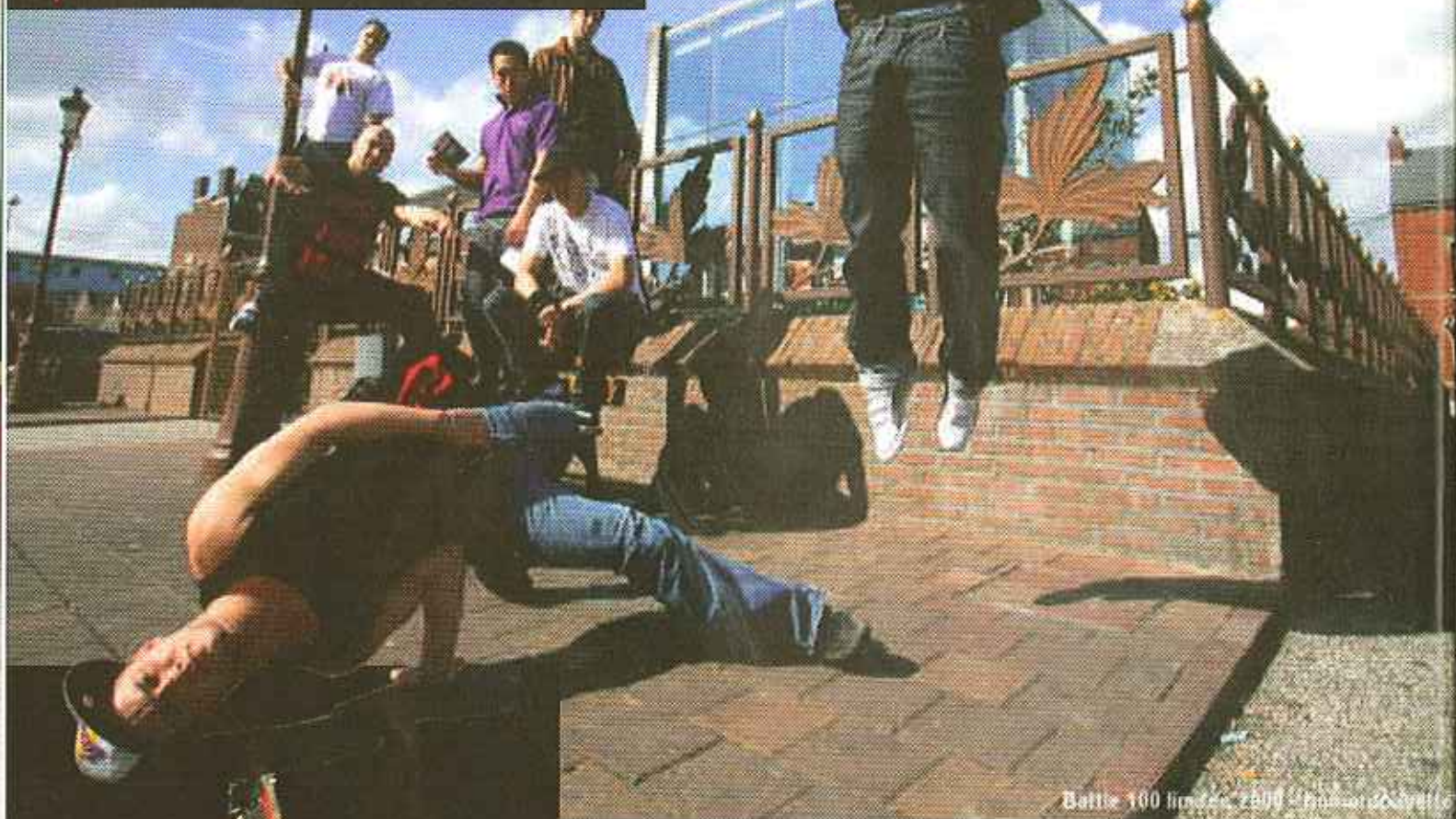
TARIF:  
le tarif adulte 20€ (repas + Iconso + spectacle)  
le tarif enfant (limite d'âge 10 ans) 10€ (repas + Iconso + spectacle)  
les réservations sont à effectuer jusqu'au 10 juin 2008.  
Pour tout renseignement et réservation, contactez nous dès maintenant au 06.19.79.08.56



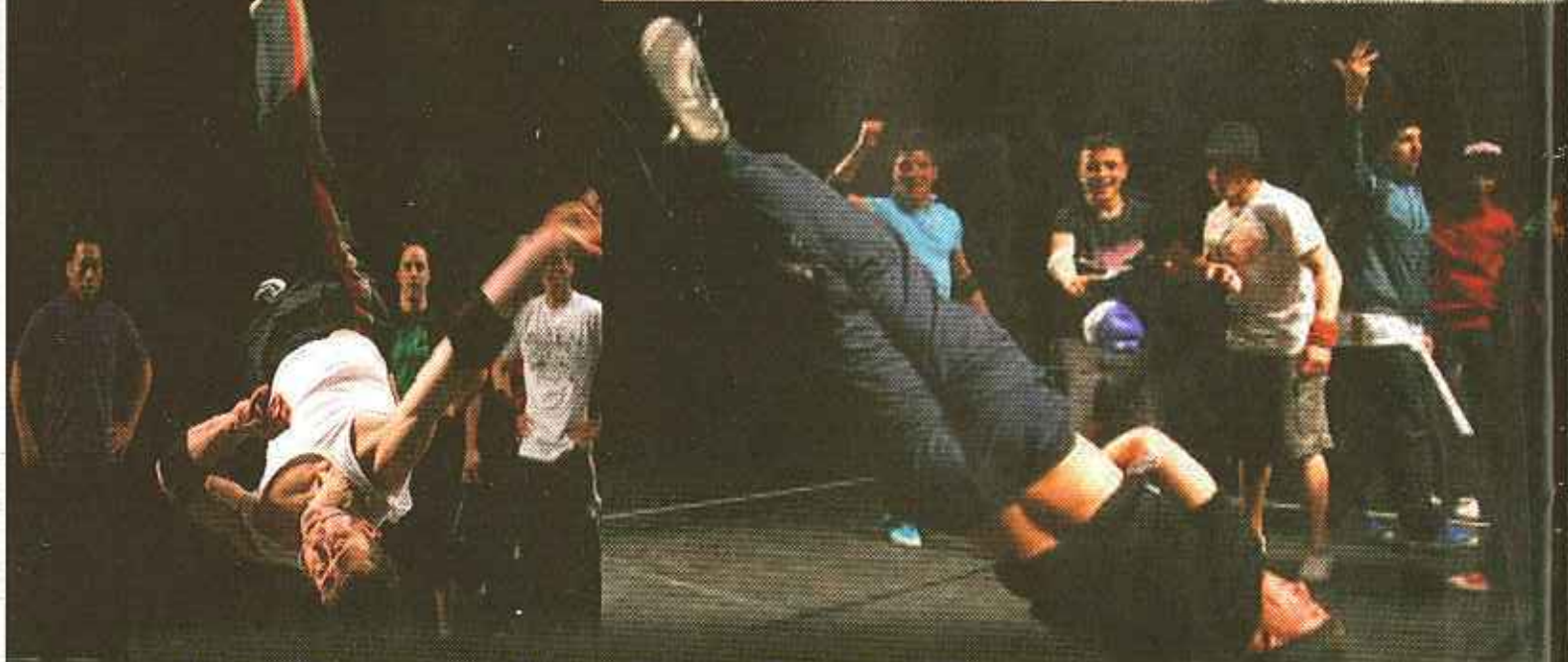


# Battle

**100 LIMITE 3**  
CHAMPIONNAT DE DANSE



Battle 100 limites 2008 - homardpayette



**En Avril dernier, la 3<sup>ème</sup> édition du Battle de Hip-Hop a tenu ses promesses pour le plus grand bonheur d'un public venu nombreux applaudir ces artistes de danse urbaine et pour la joie de David LENGRAND président de l'Association A 100 Danses a qui l'on doit depuis 2006 l'organisation de ce type de manifestation dans notre ville.**

Battle 100 limites 2008 - homardpayette